



QUELLE
ORGANISATION
POUR
LES FEMMES ?

page 8

Le N° 2 Fr. N° 263 24 octobre 1981 douzième année

la brèche

organe bimensuel du

Parti Socialiste Ouvrier (PSO)

section suisse de la IV^e internationale

POLONNE

LES TRAVAILLEURS PROGRESSSENT,



éditorial

*La politique étrangère suisse
dans le sillage de l'OTAN :*

Le PSS va-t-il suivre ?

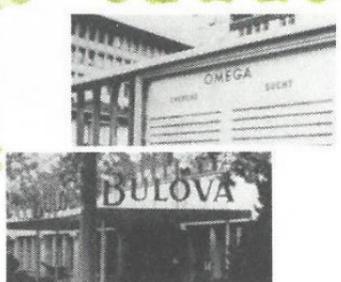
Depuis la dernière guerre mondiale, la bourgeoisie suisse s'est alignée, à l'échelle internationale sur Washington et l'OTAN. Certes, la "neutralité", cette formule rituelle du 1^{er} août, s'est révélée utile, lorsqu'il s'agit d'expliquer à des pays du Tiers Monde que les investissements suisses ne sont pas rattachés à une ligne politique précise en politique étrangère. Il ne fait pas de doute que les conseillers fédéraux socialistes chargés des affaires étrangères, Spühler, Graber et enfin Aubert, ont été utiles à la bourgeoisie dans cette tâche.

Il n'en reste pas moins que les diplomates suisses se retrouvent généralement, lors des négociations internationales, dans le sillage de Washington. Pourquoi s'en étonner lorsque l'on sait que le Vorort commande les positions de la diplomatie helvétique dans les rapports commerciaux internationaux ! La neutralité a été et reste le "cache-sexe" des intérêts de l'impérialisme suisse.

suite page 3

HORLOGERIE:

POUR SAUVER L'EMPLOI,



IL FAUT NATIONALISER !

La politique étrangère suisse dans le sillage de l'OTAN :

Le PSS va-t-il suivre ?

On le voit d'ailleurs aujourd'hui alors qu'en Suisse se multiplient les manoeuvres contre la nationalisation de PARIBAS par le gouvernement français.

De plus, sur le plan militaire, la Suisse est liée à l'OTAN par des liens étroits de collaboration, qu'il s'agisse de l'achat de systèmes d'armement qui respectent les normes de l'Alliance atlantique, qu'il s'agisse de rencontres entre états-majors, qu'il s'agisse enfin des scénarios de guerre des officiers suisses, invariablement dirigés contre le Pacte de Varsovie.

La victoire de Reagan a encore plus "américanisé" la politique étrangère helvétique. Le "réveil" des Etats-Unis a été chaleureusement salué par la bourgeoisie suisse. Leutwiler, directeur de la Banque Nationale déclarait récemment : "Nous, Suisses, sommes bien les seuls européens qui ne se joignent pas au chœur des critiques adressées à la politique américaine. (...) nous sommes convaincus que ce chemin, aussi difficile soit-il, est le seul juste". Honneger, conseiller fédéral radical, se répand depuis des mois en éloges publics sur le "renforcement des Etats-Unis".

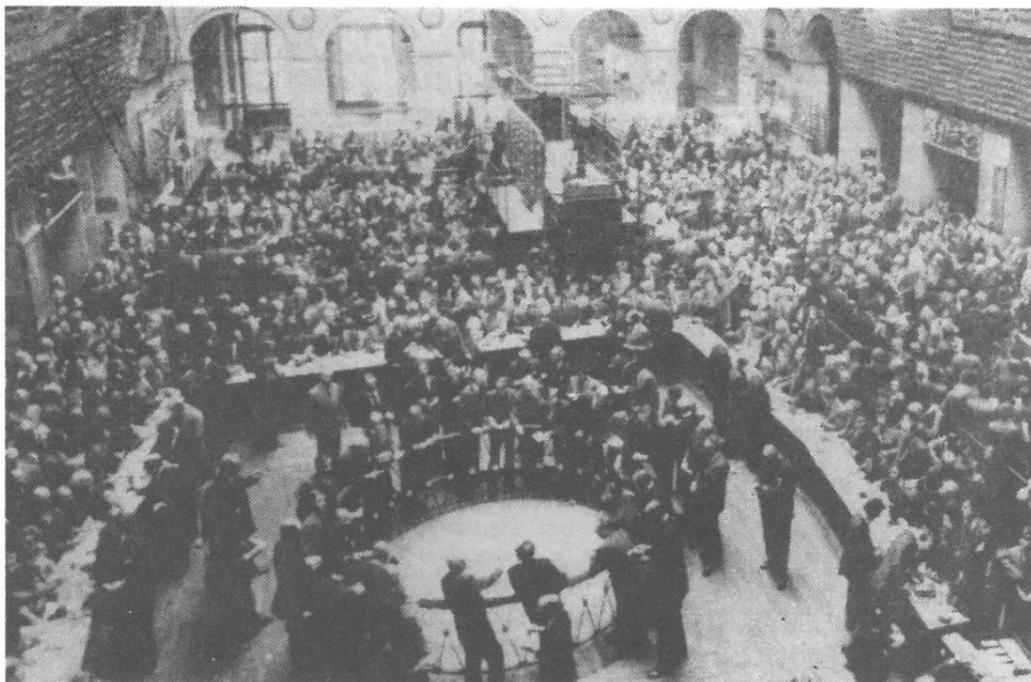
Or, voici que Pierre Aubert, conseiller fédéral socialiste, contesté il y a peu encore dans son propre parti et par la bourgeoisie, s'est également rangé derrière Reagan. Dans un discours remarqué devant le Conseil de l'Europe à Strasbourg, Aubert a indiqué sans ambages qu'il se réjouissait du "réveil des Etats-Unis", de leur volonté de "fermeté à l'égard de l'URSS", ainsi que de leurs mesures concrètes pour "rétablir la parité des forces". Il s'agit là d'un alignement sans façons sur la relance de la course aux armements, la construction de la bombe à neutrons et le stationnement des missiles Cruise et Pershing II en Europe — toutes ces mesures étant justifiées par les Américains par la nécessité de rétablir l'équilibre militaire, prétendument rompu par l'URSS. Il y a plus grave encore. Aubert a émis le vœu que le Salvador ne tombe "ni dans une dictature de droite, ni dans un totalitarisme de gauche". Sous-entendu : la junte de Duarte serait démocratique. Même le très atlantiste François Mitterrand n'a pas osé aller si loin dans son alignement sur la politique interventionniste des Etats-Unis !

Certains, dans le Parti socialiste suisse (PSS), souhaitent que Aubert se montre plus ferme au Conseil fédéral. Sont-ce de telles "fortes paroles" qui étaient attendues ? Pendant longtemps, le PSS s'est rangé derrière les alliances issues de la guerre froide : il a accepté et souhaité le "leadership" américain et son anticommunisme forcené. Le PSS va-t-il maintenant se ranger encore une fois derrière le bellicisme de l'impérialisme US ? Le PSS accepte-t-il que Aubert applaudisse à la relance de la course aux armements et à la politique américaine à l'égard du Tiers Monde ? Le PSS va-t-il maintenant accepter que Aubert, au nom de la neutralité, aille couvrir à Paris les agissements des spéculateurs internationaux contre les nationalisations françaises ?

Il est urgent et nécessaire de se prononcer, sur la politique précise de Aubert sans se réfugier derrière des grandes déclarations de congrès. Car la jeunesse, à l'instar de ses homologues européens, risque bien, elle, de ne pas attendre le PSS dans le combat pour la paix, et contre le militarisme. Pour notre part, nous pensons qu'il faut se prononcer clairement :

- * Non aux relations avec l'OTAN !
- * Non au stationnement des missiles Cruise et Pershing II !
- * Non à la bombe à neutrons !
- * Reconnaissance des mouvements de libération nationale : de l'OLP, du FDR/FMLN et du Front Polisario.

Bureau Politique du PSO



Nationalisations françaises :

LES BANQUIERS GENEVOIS VIDENT LES CAISSES !

Depuis la victoire de Mitterrand, les banquiers suisses sont inquiets. On se rappelle leurs appels ouverts aux capitalistes français à venir placer leurs fortunes en Suisse. Aujourd'hui, alors que la loi sur les nationalisations est en cours, ils se mettent à agir. Leur objectif : vider les caisses de Paribas-Suisse (255 millions de fonds propres et 37,4 millions de bénéfices à fin 1980) avant que l'Etat français ne mette la main dessus.

La manoeuvre est simple, et de surcroît légale puisqu'elle est couverte par les lois helvétiques et le secret bancaire... Une société suisse du nom de Pargesa Holding SA, dont le président est un certain M. Pfyffer (l'avocat genevois André de Pfyffer dont l'étude est au 6, rue Bellot à Genève ?), offre ses services. Elle se propose de reprendre la majorité dans Paribas-Suisse (contrôlée jusqu'ici à 72 o/o par Paribas-France) en lançant, dès le 26 octobre, une "Offre Publique d'Echange" (OPE) aux actionnaires de Paribas-Suisse : ceux-ci pourront obtenir 5 actions de Pargesa d'une valeur de 1000 francs chacune contre onze actions de Paribas. A cet effet, la société Pargesa a augmenté le 8 octobre 1981 son capital de 1 milliard 280 millions de francs (Le Monde, 12. 10. 1981) !! Le lendemain, le conseil de la Banque Paribas-Suisse qualifiait d'"intéressante" cette proposition...

Qui couvre la manoeuvre ?

Tout le beau monde financier suisse, genevois et international ! En septembre, "L'Hebdo" annonçait la manoeuvre. Un avocat genevois, M. Matthias Mayor-de Marignac (s'il vous plaît !), dont l'étude se trouve 13, Cours de Rive à Genève, expliquait qu'il avait pris la défense des actionnaires suisses de Paribas. Avouant qu'ils avaient "commencé tardivement à se manifester", il ajoutait : "Nous considérons qu'il n'y a aucune utilité publique à nationaliser la Compagnie financière Paribas". Avec deux millions de chômeurs, bravo ! Il se disait prêt à utiliser tous les recours juridiques, en particulier à trouver les 60 députés nécessaires pour saisir le Conseil constitutionnel français et ajoutait qu'il avait encore d'autres tours dans son sac : "Mais je

ne veux pas dévoiler toutes mes batteries".

Aujourd'hui, c'est chose faite. M. Pfyffer de Pargesa, M. Eskenazi de Paribas-Suisse ont "pris le relais" avec leur Offre Publique d'Echange.

Mais ils n'agissent pas seuls ! La Power Corporation (Canada) où l'on retrouve le groupe Becker (USA) qui avait émis aussitôt des réserves sur les nationalisations, le groupe Frère (Belgique) et Volvo Finance (Suède) sont dans le coup. Les banquiers suisses ne sont pas de reste non plus puisque l'Association Suisse des Banquiers a déjà annoncé que ses statuts lui "imposent" de défendre les porteurs de valeurs mobilières. Et quand on sait enfin que Paribas-Suisse est l'un des financiers des Ateliers des Charmilles de Genève, on peut, sans grand risque de se tromper, affirmer que le patronat genevois n'est pas indifférent à tout cela...

A Paris en revanche, où les rapports de forces politiques sont quelque peu différents, le président de Paribas, M. Pierre Moussa, a jugé "inopportune" cette initiative et adressé à M. Delors, ministre de l'Economie, une lettre rassurante indiquant qu'il inviterait ses actionnaires à refuser l'Offre Publique d'Echange.

Mauroy impuissant...

Cette affaire a aussitôt poussé le gouvernement français à accélérer les débats sur les nationalisations. "L'affaire de Paribas prouve qu'il convient d'aller vite", affirmait M. Mauroy devant le parlement. Mais le gouvernement est sans moyens légaux.

En 1956, sous le gouvernement socialiste de Guy Mollet, la France impérialiste avait réclamé devant les instances internationales que la nationalisation de la Compagnie

de Suez par Nasser ne touche pas les sociétés françaises du groupe. Guy Mollet, dont le ministre de la Justice n'était autre que Mitterrand, obtint gain de cause, au nom de la "non-exterritorialité" des lois !

D'autre part, les actionnaires suisses ont encore une autre ressource : au lieu de faire recours devant la justice française, il leur reste le cas échéant les tribunaux suisses et le secret bancaire...

On voit ici toutes les limites des nationalisations que le gouvernement PS/PC préconise. Pour calmer les actionnaires, il a déjà accordé des indemnités plus hautes que prévues, d'un total de 35 milliards de francs français. Mais comme cela ne suffit pas à certains de ces Messieurs, le gouvernement français risque fort, en prenant possession du siège social de Paribas, de ne trouver que des murs !

Réactions syndicales

Comme nous n'avons cessé de le souligner, la seule manière de frapper effectivement les capitalistes est de nationaliser immédiatement, sans indemnités ni rachats. Le "socialisme à pas de tortue" de Mitterrand, qui veut respecter la propriété privée, aboutit aux caisses vides.

Les syndicats de Paribas-Paris, eux, commencent à réagir différemment. Ils accusent : "Cette opération a été télécommandée et préparée de longue date. Le président de Paribas-Suisse est M. Eskenazi, le numéro deux de la Compagnie financière. Comment n'aurait-il pas été au courant ?". Les travailleurs de Paribas se sont réunis pour riposter à ces manoeuvres. C'est en effet le seul moyen de les contrer : par l'intervention directe des employés de banque dans les affaires de ces Messieurs !

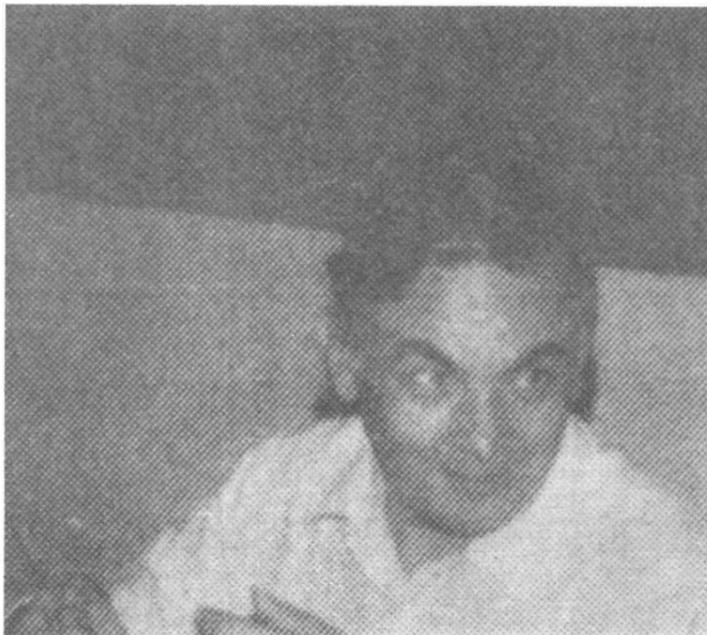
Les syndicats suisses, genevois en particulier, pourraient leur apporter une aide immédiate : en invitant des délégués syndicaux de Paribas à tenir conférence de presse à Genève pour expliquer leur situation.

M. Thévenaz, 20 octobre 1981

Syndicat du Livre et du Papier (SLP) :

RETRAIT DE LA CANDIDATURE AEBERLI

Les patrons de l'imprimerie ont dû pousser un "ouf" de soulagement en apprenant le retrait de la candidature de F. Aeberli à la présidence du SLP. Provisoirement donc, la bureaucratie du SLP peut — grâce à la "découverte" d'une fraude électorale lors de l'élection présidentielle (cf. La Brèche no 257 du 4. 7. 1981) maintenir ses positions. Mais cette "victoire" ne représente pas une victoire pour la force et de la détermination du syndicat et les prochains mois montreront si le patronat entend remercier — pour service rendu — le courant favorable à la collaboration entre partenaires sociaux ou s'il considère le retrait de la candidature Aeberli comme sa victoire. Dans ce cas, tous les travailleurs de l'imprimerie la sentiront passer.



Fredy Aeberli, le candidat évincé par une "fraude électorale" qui ressemble fort à une provocation montée de toutes pièces.

Le pouvoir de l'appareil

Durant tout le temps de la progression du courant "progressiste" dans le SLP — qui donna toutes les impulsions de politique syndicale — le courant regroupé derrière le président Gerster se contenta de (mal) gérer le syndicat et de défendre le corps des fonctionnaires. Les secrétaires centraux pouvaient cohabiter avec les décisions et les propositions des "progressistes" puisque, en définitive, ils pouvaient en contrôler les conséquences. L'appareil, c'est aussi le pouvoir ! Seules les mobilisations pour un meilleur contrat collectif ont, brièvement, mis entre parenthèses le pouvoir de l'appareil. Il semblait cette fois que le syndicat réussirait à imposer sa volonté à son appareil — l'élan collectif et l'engagement personnel déterminaient alors le climat dans le syndicat. La candidature Aeberli représentait dans ce cadre davantage qu'une simple lutte pour un poste de fonctionnaire. Tous les fonctionnaires centraux ont ressenti cette candidature comme une atteinte directe à leur

position. C'est ce qu'il fallait empêcher et c'est ce qui fut évité. En recourant y compris aux pires calomnies distillées par la presse bourgeoise sur la manipulation du syndicat par les gauchistes.

Le réveil patronal

Il semble bien que les patrons soient décidés à poursuivre leur avantage : dans différents secteurs de la composition, les postes de travail considérés comme professionnels — et donc payés à ce tarif — seraient fortement réduits (des négociations à ce propos se déroulent actuellement dans le dos des syndiqués). Ce qui correspondrait à une attaque massive à toute la grille des salaires de l'industrie graphique.

C'est pourquoi — malgré toute l'amertume qu'il peut y avoir — la devise aujourd'hui est : tous à la défense contre ces mesures, pas d'abandon ! Les milliers de syndiqués SLP qui ne se sont pas laissés décourager par cette longue confrontation sont en même temps

l'espoir du courant progressiste et l'obligent à poursuivre sa lutte — sans illusion sur les moyens que la bureaucratie utilisera pour se défendre, demain comme aujourd'hui !

Robert Riemer

QUESTIONS A PROPOS DE LA FRAUDE ÉLECTORALE

Qui peut en fait avoir intérêt à :

- * faire planer sur les partisans d'Aeberli le soupçon d'avoir recouru à la fraude électorale ?
- * provoquer un scandale et une épreuve de force dans le SLP ?
- * mettre en doute la crédibilité des votations à la base ?
- * discréditer l'ensemble du SLP dans l'opinion publique ?

Chaque membre du SLP devra bien un jour ou l'autre répondre à ces questions.

Comité électoral du SLP Zurich

Elections genevoises :

Sur un large fond d'abstentionnisme, les élections genevoises ont donné une nette avance au Parti libéral, parti du patronat et des banquiers. Face à cette mobilisation bourgeoise, la gauche accuse le coup. Avec 1,4 o/o des voix, le PSO devrait avoir un député si la loi antidémocratique du quorum ne l'interdisait pas.

Offensive bourgeoise, la gauche se tasse

La forte progression des libéraux n'exprime pas pour autant un "virage à droite" de l'électorat. La participation électorale a systématiquement baissé : 44,4 o/o en 1973, 41,8 o/o en 1977 et 38,5 o/o en 1981. De larges couches de salariés ne voient pas d'enjeu dans ces élections, faute d'une politique

d'opposition claire, offensive et indépendante de la part du Parti socialiste (PS) et du Parti du Travail (PdT). C'est sur ce fond d'abstentions que la droite, mobilisée par les initiatives offensives des libéraux, progresse. Et encore faut-il mesurer

exactement cette "progression". L'ensemble de la droite avait en 1973 62,2 o/o des voix en 1977, 62,7 o/o et en 1981 62,8 o/o. Mais le système du quorum l'a avantagée cette fois : alors qu'en 1977 les voix bourgeoises se dispersaient (Indépendants, Rassemblement démocratique genevois/RDG) et étaient perdues pour les partis bourgeois, cette fois ils n'en perdent aucune, stabilisant du coup leur électorat. En fait de "progression", la droite a perdu 3 798 voix depuis 1973 et la gauche 639.

	Gd Conseil 1977		Gd Conseil 1981		Evolution	
	en o/o	sièges	en o/o	sièges	en o/o	sièges
PSG	22,66	24	25,40	26	+ 2,74	+ 2
LIB	18,19	20	23,89	25	+ 5,70	+ 5
RAD	15,68	17	18,06	19	+ 2,38	+ 2
PDC	13,48	15	13,18	13	- 0,30	- 2
VIG	7,98	8	7,69	7	- 0,29	- 1
PSO	—	—	1,41	—	—	—
PdT	14,57	16	10,37	10	- 4,20	- 6
RDG	5,19	—	Rassemblement Démocratique Genevois (écologistes)			
UHP	0,76	—	Union Hors Parti			
ADI	1,49	—	Alliance des Indépendants			
RDG + UHP + ADI ne se sont pas présentés en 1981.						

Quelle leçon pour la gauche ?

Il faut rappeler ces données car déjà, dans les partis réformistes, le bilan est au défaitisme ! Un défaitisme proprement électoraliste, qui prend les résultats pour la réalité et justifie du coup le refus de mobiliser les travailleurs contre une droite toujours plus offensive.

Or c'est le contraire qui est vrai : la croissance de l'abstentionnisme, surtout dans les quartiers populai-

res, provient en premier lieu non de la force de la droite mais de la faiblesse de la gauche ! Le PdT le sait : il a collé massivement une propagande débile (fiche de "mobilisation" pour les électeurs, autocollants de loterie appelant à décrocher le gros lot du PdT !). En vain ! Les travailleurs n'y ont pas vu, à juste titre, une perspective de mobilisation et d'action pour faire échec au patronat. Et à tout prendre, certains se sont reportés sur le

PS, et d'autres, qui croyaient encore que le PdT est un parti d'opposition, ont boudé les urnes.

Les résultats du PSO

C'est pourquoi, dans son communiqué, le PSO souligne : "Plus que jamais avec le recul électoral de la gauche, c'est dans les syndicats, où tous les travailleurs sont réunis, suisses et immigrés, femmes et hommes, jeunes et vieux, que doit se manifester maintenant la volonté de riposte".

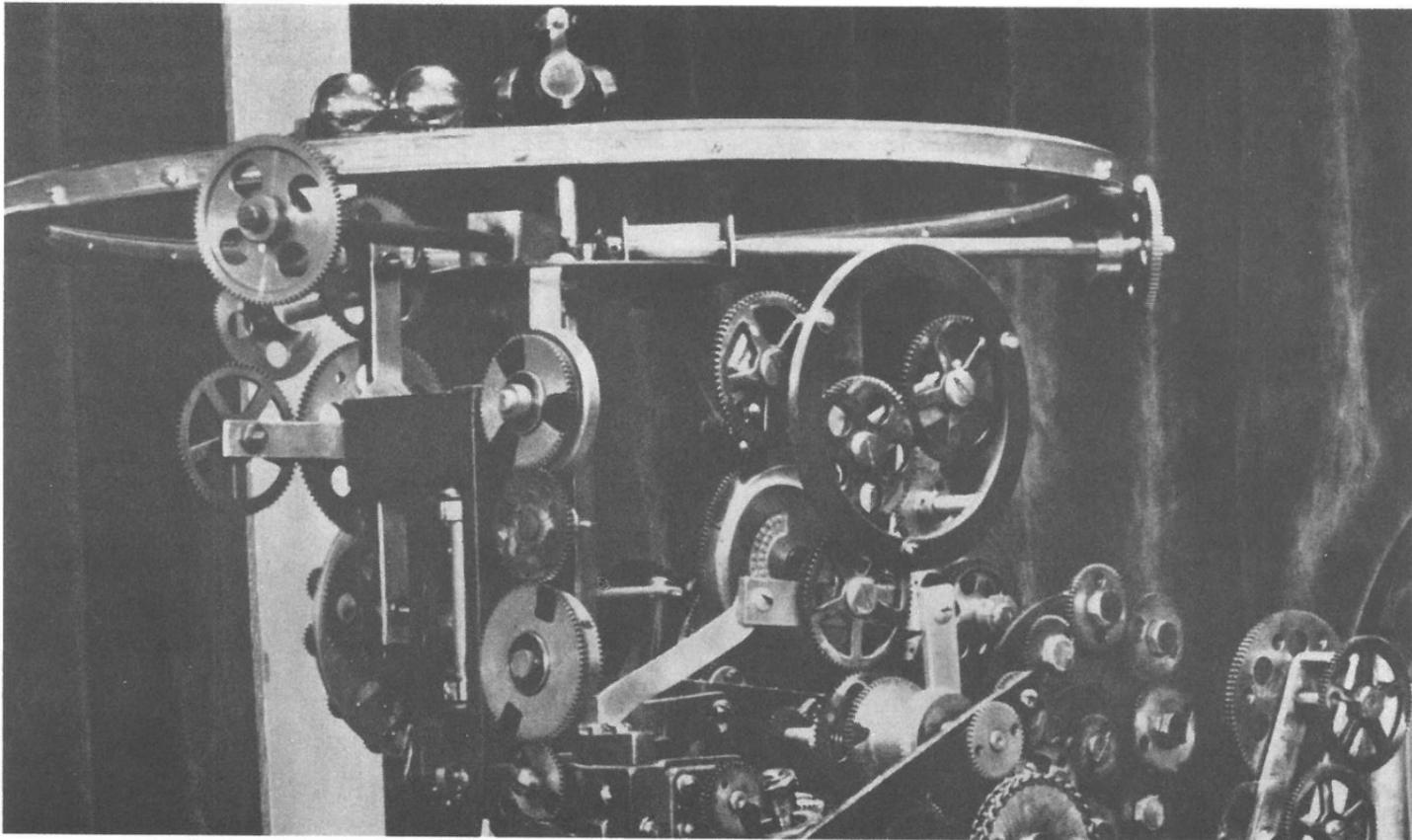
Cette volonté de riposte, la campagne du PSO n'a cessé de la souligner. Et le millier de voix récoltées montre — après les mobilisations de la fonction publique, de certains secteurs du privé — qu'un courant commence à se dégager qui veut s'opposer, dans l'unité et l'action ouvrière, à l'offensive de la bourgeoisie. Dans les quartiers populaires, malgré la pression au "vote utile", le PSO progresse, atteignant même 3,5 o/o dans certains cas.

M. Thévenaz, 19 octobre 1981

LES RÉSULTATS DU PSO

Le PSO se présentait pour la première fois au Grand Conseil genevois. Mais on peut établir une comparaison avec les résultats des élections nationales de 1975 et 1979. Il faut noter une progression dans certains quartiers populaires (Pâquis, St-Gervais, Cluse — Hôpital cantonal —, Mail, Acacias, Servette, Carouge, Chêne — Hôpital Bel-Air —, Lancy, Meyrin, Onex, Vernier), malgré le barrage du quorum (qui n'existe pas en matière fédérale) et de la pression au "vote utile".

	Elec. Nat. 1975	Elec. Nat. 1979	Gd Conseil 1981
TOTAL	1,0 o/o	1,36 o/o	1,41 o/o
VILLE GENÈVE	1,1 o/o	1,6 o/o	1,74 o/o
dont :			
Pâquis	1,6 o/o	2,4 o/o	2,8 o/o
St-Gervais	1,7 o/o	2,8 o/o	2,3 o/o
Prairie	1,3 o/o	2,5 o/o	1,9 o/o
Eaux-Vives	1,5 o/o	1,9 o/o	1,6 o/o
Cluse	1,5 o/o	2,4 o/o	3,4 o/o
Acacias	1,0 o/o	1,7 o/o	1,9 o/o
Mail	1,0 o/o	2,8 o/o	3,4 o/o
Servette	0,8 o/o	1,2 o/o	1,7 o/o
Priuré	1,0 o/o	1,6 o/o	0,3 o/o
St-Jean	1,1 o/o	1,5 o/o	1,3 o/o
BERNEX	1,2 o/o	2,4 o/o	1,5 o/o
CAROUGE	1,4 o/o	2,2 o/o	1,7 o/o
CH. BOUGERIES	0,6 o/o	1,0 o/o	1,3 o/o
CH. BOURG	1,2 o/o	1,5 o/o	1,9 o/o
PT-LANCY	0,4 o/o	0,7 o/o	0,7 o/o
MEYRIN	0,9 o/o	0,9 o/o	1,3 o/o
ONEX	0,8 o/o	1,0 o/o	1,3 o/o
THONEX I	1,3 o/o	1,2 o/o	1,0 o/o
THONEX II	1,2 o/o	2,6 o/o	0,7 o/o
VERNIER CHAT.	0,7 o/o	1,0 o/o	1,7 o/o
VERNIER AIRE	0,8 o/o	0,7 o/o	1,3 o/o
TOTAL LISTES PSO	793	931	999



Le 2ème pilier : ça fonctionnera peut-être pas très bien, mais en tout cas ça nous coûtera cher.

2ème pilier de la prévoyance professionnelle :

La collaboration de classe mène à la défaite

"Le deuxième pilier est sur pied", titre la Basler Zeitung. "Le système bicaméral... a clairement démontré, dans cette affaire extrêmement complexe, sa capacité de fonctionner", s'écrie triomphalement la Neue Zürcher Zeitung. En effet, la bourgeoisie a de quoi triompher. En adoptant la version du Conseil des Etats de la loi sur la prévoyance professionnelle, le Conseil National a fait passer la "solution" du deuxième pilier la plus défavorable, celle que le patronat et les capitalistes des assurances ont voulu imposer. Le mouvement ouvrier n'a rien à y opposer. Cette défaite, les stratèges syndicaux de la collaboration de classe en portent la responsabilité : depuis les années soixante, ils ont repris la formule bourgeoise des "trois piliers" (AVS, caisses de pension et épargne privée) en matière de prévoyance sociale.

Selon la Constitution et les promesses du Conseil fédéral, la loi sur la prévoyance professionnelle aurait dû créer des caisses de pension obligatoires pour les 800 000 salariés encore mal ou pas du tout assurés. Elle aurait dû leur garantir, dans les dix à vingt ans (selon le revenu) une rente correspondant à 40 o/o du salaire coordonné (actuellement entre 14 880 et 44 640 francs de revenu annuel). Cet objectif devait être assuré pour toutes les caisses, ainsi que la pleine compensation du renchérissement et le libre passage entre les caisses.

Le projet adopté en 1978 par le Conseil national allait dans ce sens mais aurait exigé des cotisations élevées comparées à l'AVS, soit au moins 20 o/o du salaire coordonné. Vu ce coût élevé, mais pour d'autres raisons aussi, le patronat et les milieux d'assurances ont combattu ce projet. En brandissant constamment la menace d'un référendum des caisses de pension actuelles, dominées par les patrons, ils ont fait passer par le Conseil des Etats

une solution "meilleur marché" (cotisations à 15 o/o du salaire coordonné) mais dont les prestations sont sensiblement plus défavorables. Le Conseil national vient de se rallier à cette version.

Un gouffre, pas un "pilier" !

Cette décision signifie pour les retraités, les orphelins et les invalides des rentes toujours plus maigres. L'objectif des 40 o/o a été laissé de côté : les rentes vieillesse (déjà plus basses) dépendront du taux d'inflation. La compensation du renchérissement obligatoire ainsi que le libre passage sont abandonnés. Le 1 o/o du salaire réservé pour la compensation du renchérissement et d'autres prestations spéciales en faveur de la génération d'entrée (ceux qui ne sont pas encore ou mal assurés) ne suffira en rien.

Au nom du PSS, Richard Müller défendit au Conseil national le maintien des objectifs prévus en ces termes : "Le renversement de majorité" (en faveur de la version du

Conseil des Etats) contredit les rapports de confiance entre partenaires sociaux et les promesses données lors de la votation sur l'article constitutionnel". C'est tout à fait vrai !

A qui la faute ?

Contrairement à d'autres socialistes qui tentent de cacher les faits, Richard Müller avoue honnêtement la défaite. Car ce sont les directions du PSS et des syndicats qui ont permis le succès du système bourgeois des "trois piliers" en 1972 en reprenant à leur compte les promesses dont on fait fi aujourd'hui. Ce sont eux qui ont combattu l'initiative du PdT "pour les pensions populaires" en s'appuyant sur les chiffres mensongers fournis par les bourgeois. Ce sont eux encore qui, après la votation, ont retiré leur initiative pour des pensions populaires sans aucune garantie quant aux promesses faites lors de la votation. Et ils se sont ensuite systématiquement opposés à avancer une solution de rechange par le plein développement de l'AVS/AI lorsque le travail de sape des bourgeois a commencé. La "confiance entre partenaires sociaux" préconisée par les directions du PSS et de l'USS est responsable aujourd'hui des promesses non tenues et de la défaite.

Le Parti du Travail en porte aussi sa part de responsabilité. Son initiative pour les "pensions populaires" (dont la formulation laissait d'ailleurs à désirer) a été lancée de manière sectaire en 1968 pour prendre de court le PSS qui préparait la sienne. Cette division a facilité la tâche des stratèges de la collabora-

tion de classe qui, dans le PSS et les syndicats, ont fait passer leurs manoeuvres.

Le PSO (alors LMR) s'était engagé massivement pour l'initiative du PdT en 1972. Depuis, nous avons relancé les démarches pour le lancement unitaire d'une initiative développant pleinement le système de l'AVS/AI, la seule solution solidaire et bon marché qui puisse assurer la retraite. Pas une réponse ne s'est manifestée et nos forces étaient alors trop réduites pour que nous puissions nous lancer seuls.

Et dans dix ans ?

La loi adoptée devrait être révisée et adaptée aux promesses constitutionnelles dans dix ans. Mais il s'agit là d'une nouvelle promesse ne valant même pas le papier sur lequel elle est écrite. Car puisque le premier projet a éliminé ce qui aurait permis de réaliser financièrement une péréquation nationale des charges (le "pool"), il manque ainsi l'instrument qui permettrait d'introduire des améliorations effectives. Ce pool aurait notamment réuni toutes les caisses de pension en une communauté de couverture des risques; par là il aurait été possible de financer solidairement — comme l'AVS/AI — les prestations pour la génération d'entrée et la compensation du renchérissement.

Dans la conception actuelle du 2ème pilier, les améliorations ne pourront être financées que par des capitaux de couverture supplémentaires. Et les patrons se battront avec bec et ongles contre ces nouveaux frais.

G. K.

ARGUMENTS



Formation professionnelle

LES PLACES MANQUENT-ELLES VRAIMENT ?

Il arrive quelquefois que certaines personnes qui n'ont pas été directement ou récemment confrontées au problème du manque de places d'apprentissage s'étonnent : "si les jeunes ne trouvaient vraiment pas de place, ça se saurait; finalement ils arrivent tous à se 'caser', non ?".

Il est vrai que les statistiques officielles ne font jamais mention de la catégorie des "jeunes désireux de suivre une bonne formation n'ayant trouvé qu'un apprentissage au rabais" ! Mais regardons les choses de plus près :

* A Bâle, l'atelier public cantonal de mécanique reçoit annuellement 100 demandes mais ne peut en accepter que 21. A Zurich, l'atelier public communal de menuiserie recense 5 fois plus de candidats que de places; à Winterthour, à l'école communale de métallurgie, la proportion est double. A Lausanne, l'Ecole des métiers refuse entre la moitié et les deux tiers des candidats.

Et encore s'agit-il de régions disposant d'institutions publiques de formation professionnelle qui ont l'avantage d'offrir un nombre stable, bien qu'insuffisant, de places.

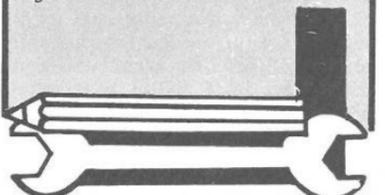
Mais lorsqu'elles sont rares ou inexistantes, la situation est pire :

* Dans le Haut-Valais, de 1976 à 1980, les places d'apprentissage dans les professions de la mécanique, de l'électricité et du dessin technique ont diminué de près d'un tiers. Dans le même temps les formations de courte durée connaissent une croissance explosive : vendeur/vendeuse : + 127 o/o; employé(e) de bureau : + 85 o/o; coiffeur/coiffeuse : + 68 o/o.

* Dans les Grisons, en 1978 (seule année traitée par la statistique officielle), il y a 18 o/o de moins de places d'apprentissage dans les métiers de la métallurgie qu'en moyenne nationale; cette proportion est de 52 o/o dans les arts graphiques, 62 o/o dans l'électronique, 94 o/o dans la mécanique-électronique. Par contre, il y a pléthore d'apprentis dans la vente et la restauration.

Oui, répliqueront les partisans du monopole patronal sur la formation professionnelle, c'est peut-être ennuyeux pour ces jeunes, mais au moins ils sont assurés d'avoir un emploi qualifié ensuite. Nullement ! Selon la "Basler Zeitung" du 27. 3. 1981 : "Les données du recensement fédéral de la population montrent notamment que chaque troisième apprenti(e) boulanger, boucher, vendeur et coiffeur travaille le plus tard dans un emploi semi- ou non-qualifié : comme auxiliaire ou employé de l'industrie ou du secteur des services".

Voilà le brillant résultat du manque de places de formation et du monopole patronal sur l'apprentissage !



La restructuration se poursuivra

Pour l'un des directeurs de l'OFIAMT (Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail), Volker Kind, la crise actuelle de l'industrie horlogère est "un affaiblissement conjoncturel, qui n'a pas été provoqué par un retard technologique comme la dernière récession de 1974/75" (Die Woche du 16. 10. 1981). Pour le directeur général de la Fédération Horlogère, René Retornaz, "la rationalisation absolument nécessaire à la survie de la branche conduira à une réduction annuelle de 5 o/o de l'emploi" (Die Woche, 16. 10. 1981). Alors, qui a raison ? S'agit-il d'un simple incident conjoncturel ou d'un processus à plus long terme ? Des deux, pourrait-on dire. Car les difficultés de la Bulova, de l'Omega ou de l'ETA ont donné un coup de fouet à une restructuration stimulée par la crise de 1974/75 et qui se poursuivra après la phase actuelle, même si, par exemple, les importateurs américains décident de reconstituer leur stock.

"C'est pourquoi il est bon de ne pas fausser le libre jeu de l'offre et de la demande et de nous occuper plus sérieusement que jamais des restructurations qui s'imposent. (...) on peut espérer que de la sorte, elles activent la disparition des secteurs de production ou des entreprises qui sont à la limite de la rentabilité."
W. Gähwyler, président directeur de SIG, dans le Journal des Associations patronales, no 34, 27. 8. 1981.

CONCENTRATION, RATIONALISATION ET ÉCONOMIES SALARIALES

Ce sont là les maîtres mots de la "solution" des patrons et des banques à la crise ouvertement déclarée il y a 6 ans. Et c'est aussi le choix des autorités fédérales qui, dans le rapport de la commission Bonny, chargée de mettre au point un programme sommaire d'aide aux régions horlogères, déclaraient : "La rationalisation est devenue un impératif prioritaire dont la conséquence est habituellement la suppression d'emplois". Les mesures à prendre doivent "viser à harmoniser les structures économiques avec les besoins du marché". Cette restructuration se situe à plusieurs niveaux :

"Dans notre système d'économie libérale de marché, il est possible à chaque être doué d'initiative de fonder, pour quelle raison que ce soit, une entreprise; il lui appartient aussi de fermer cette entreprise, pour quelle raison que ce soit. Ces agissements n'ont rien à voir avec un arbitraire patronal."
A. Buss, président des industriels de Bâle-Campagne, dans Schweizerische Arbeitgeber-Zeitung, no 34, 27. 8. 1981.

LA CONCENTRATION

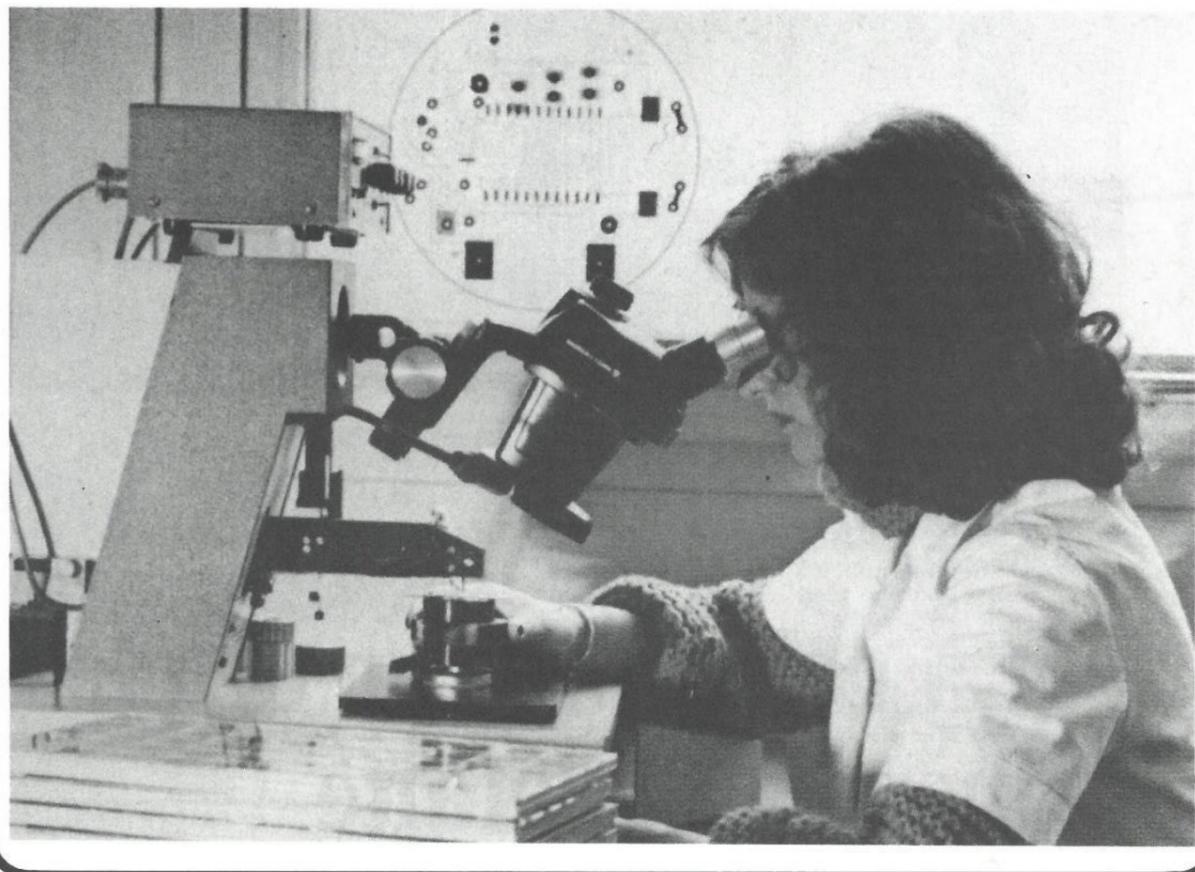
Dans un premier temps, ce sont surtout de petites entreprises qui ont dû fermer leurs portes ou changer de production (à tel point que le Registre du commerce bernois ne peut dire si les entreprises encore inscrites sur ses listes existent encore réellement ou travaillent encore pour l'horlogerie; à la Fédération Horlogère, on déclare tout simplement qu'il est impossible de donner l'effectif actuel des fabricants d'horlogerie, car "la situation se modifie trop vite").

Aujourd'hui, ce sont des entreprises de taille moyenne qui sont touchées. Moins par des problèmes financiers de trésorerie que par les conséquences d'une restructuration accélérée. Ainsi Baumgartner Frères SA à Granges — en sursis concordataire — emploie 900 travailleurs; Bulova, qui a introduit la semaine de trois jours, 750 personnes environ. Et l'on sait que l'ASUAG (le trust le mieux placé de l'horlogerie) entend concentrer sa production sur 4 ou 5 entreprises. Cette concentration qui provoque la disparition de nombreuses entreprises — et de nombreux emplois — (dernier exemple : Nivarox, associée à ASUAG, à Bienne), ira grandissant. Dès maintenant les dirigeants de l'ASUAG ont annoncé qu'une fois l'assainissement de la SSIH terminé, ils envisageraient d'en faire leur partenaire industriel (Le Monde, 30. 5. 1981). Avec certainement une fusion à la clé et, sans aucun doute, une diminution des emplois. Ce passage à un degré supérieur de la concentration fera que contrairement à la période 1974-75, les licenciés d'une

En 1974/1975, les travailleurs de l'horlogerie ont appris à leur corps défendant que le capitalisme signifiait aussi chômage et licenciements. Aujourd'hui ils apprennent que même lorsque les affaires semblent bien aller (le trust ASUAG réalise au premier semestre 1981 un chiffre de vente consolidé de 17,1 o/o supérieur à celui du premier semestre 1980), ils peuvent être mis au chômage, partiel ou non : "Ce que nous ne pouvons pas comprendre, c'est que ces derniers temps, la direction répétait sans cesse : 'Mettez-en un coup, allez plus vite, nous ne pourrions pas livrer !' Alors nous travaillions à 130 o/o, faisons des heures supplémentaires. Et puis, patatras ! d'un jour à l'autre, l'horaire réduit." (Déclaration d'une ouvrière de la Bulova, Biel-Bienne du 15. 10. 1981). La voilà bien, l'absurdité de l'anarchie capitaliste !

En présentant une estimation des conséquences de la restructuration horlogère et en avançant les éléments d'une riposte ouvrière aux plans patronaux, notre dossier entend contribuer à la défense des intérêts des travailleurs de la région.

HORLOGERIE :



entreprise trouveront difficilement à se faire embaucher auprès d'une autre entreprise tenue à l'écart de la restructuration. Elaguer les "branches mortes", c'est-à-dire supprimer les entreprises à la productivité et à la rentabilité jugées insuffisantes constituait et constitue toujours l'un des volets de la réponse patronale à la crise. Il s'accompagne d'un autre mouvement, qui renvoie aux albums de souvenirs jaunés l'existence d'entreprises ou de trusts se consacrant à la fabrication de la montre de la première à la dernière pièce.

"Comme première limitation constitutionnelle, il faudrait songer à interdire toutes les interventions directes de l'Etat (...) le niveau de l'emploi dans une branche économique quelconque ne justifierait aucune exception."
P. Bernholz, professeur à l'Université de Bâle, dans le journal de la Société de Banque Suisse, Le Mois, no 4, avril 1981.

RÉORGANISATION ET SPÉCIALISATION DE LA PRODUCTION

Ces deux composantes de la restructuration qui entraîneront nécessairement d'autres fermetures d'entreprises — par exemple celles qui travaillaient en sous-traitance pour l'habillement de la montre (cadrons, boîtes et bracelets entre autres) — sont déjà bien avancées. Des marques au nom prestigieux (Longines, Omega, Tissot) ne procèdent plus qu'à l'assemblage de pièces produites ailleurs. Toute la partie des ébauches est réorganisée autour d'Ebauches SA (ASUAG). La production des parties mécaniques de la montre sera ainsi concentrée en une seule entreprise. Il en va de même pour ce qui concerne les pièces de l'assortiment. L'évolution de la structure des exportations de l'industrie horlogère montre bien les changements intervenus : en 1975, deux tiers des exportations horlogères concernaient le produit fini — la montre — pour un quart de mouvements seulement. En 1980, la situation est inversée : 65 o/o des montres suisses sont terminées à l'étranger (Journal de Genève, 19. 12. 1980). En 1970, les patrons horlogers exportaient 52 607 montres terminées, 18 830 mouvements terminés et 1 957 mouvements non assemblés. En 1980, les chiffres respectifs étaient de 28 514 montres, 22 472 mouvements terminés et 32 716 mouve-

ments non assemblés (rapport de gestion 1980 de la Fédération horlogère). En valeur toutefois, les montres restent largement en tête, mais le sens de la marche est clair. A cette spécialisation correspond aussi une intégration encore plus forte au marché mondial (ce qui provoquera en retour une sensibilité bien plus forte de l'emploi aux aléas de l'économie capitaliste mondiale). La montre à quartz, qui supplante de plus en plus la montre mécanique utilise un matériau (le quartz) dont la production est très largement monopolisée par un pays, le Japon. Les circuits imprimés, essentiels à la montre électronique, sont dominés par les firmes américaines et japonaises, à l'exception d'ASUAG. De même, l'avance technologique d'environ deux ans que l'ASUAG a pu obtenir en matière de mémoires programmables miniaturisées non volatiles n'a pu se réaliser qu'à partir d'une étroite collaboration avec la firme américaine Xicor. Cette internationalisation de l'industrie horlogère suisse (pour qui l'économie mondiale n'avait d'importance qu'au niveau de la vente de ses produits) touche même les propriétaires de l'horlogerie : Bulova est en mains américaines. Et la société qui la possède (sa prise de participation majoritaire ne lui coûta que le cinquième de ses profits annuels) maintiendra ses capitaux tant qu'elle pourra espérer en retirer un profit équivalent à ses autres investissements, nombreux et complètement diversifiés. Enfin, la concentration et la réorganisation de la production s'accompagnent d'investissements visant à économiser la part de travail salarié dans les marchandises produites (labor-saving). L'économie sur les coûts salariaux, voilà le troisième volet de la réponse patronale.

"La restructuration de l'industrie horlogère implique de tels soubresauts."
M. Jean, directeur de l'Office de développement économique communal de Bienne, L'Hebdo, no 6, du 16. 10. 1981.

LA BAISSÉ DES COÛTS SALARIAUX

Elle peut se réaliser de différentes manières. Parmi elles : le transfert d'une partie de la production dans des pays en voie de développement (une quinzaine de firmes suisses sont installées en Asie du Sud-Est); le recours au chômage partiel dès le premier signe de ralentissement de la con-

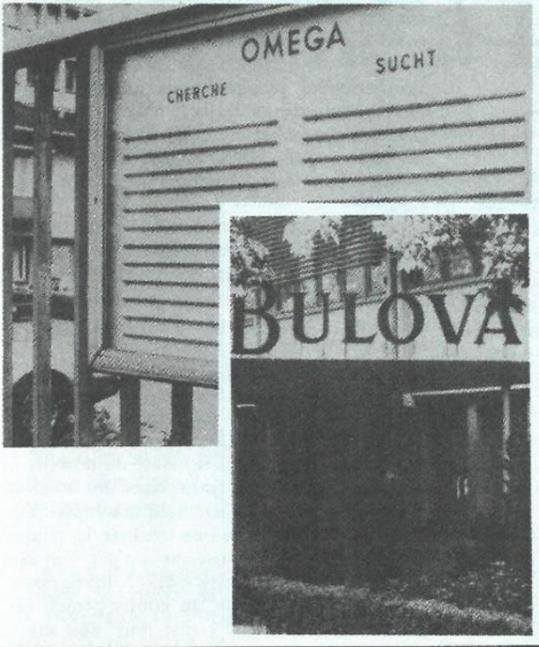
NATIONALISATION, INTERVENTION DES BANQUES OU AIDE DE L'ÉTAT ?

On oppose souvent à la nationalisation des entreprises — qui en Suisse apparaît comme quelque chose "d'hénaurme" — l'intervention des banques et de leurs capitaux ou l'aide de l'Etat. Pourtant elles ne sont pas comparables :

* l'intervention des banques obéit aussi à la logique du profit. Les interventions des banques se font prioritairement pour la sauvegarde de leurs intérêts. C'est-à-dire lorsqu'elles espèrent pouvoir retirer, à moyen terme, un taux de profit équivalant à celui qu'elles trouvent dans leurs autres activités. W. G. Fehner, directeur général de la Société de Banque Suisse et responsable des crédits, explique fort bien que les banques interviennent "seulement lorsqu'une société a une chance réelle de survie, lorsqu'elle possède une valeur économique. A cet égard, la SSIH est un cas limite." (L'Hebdo, no 5, 9, 10, 1981). La sauvegarde de l'emploi ? C'est pas leur "job". On l'a bien vu dans les années trente, lorsque l'intervention des banques et de l'Etat dans l'horlogerie n'a servi qu'à consolider les profits patronaux.

* l'intervention de l'Etat n'est pas fondamentalement différente de celle des banques, même si son but avoué n'est pas la recherche prioritaire du profit. Son aspect essentiel réside dans le fait qu'il s'agit, sous une forme ou une autre, d'une aide aux patrons, qui n'a de sens que si elle leur permet d'accroître directement ou indirectement leurs bénéfices. Ainsi "l'arrêté Bonny" qui prévoyait une action combinée de l'industrie, des banques et de l'Etat dans la région horlogère fut certes efficace pour les patrons et les actionnaires : "chaque million investi crée trois autres millions" selon R. Retornaz, directeur de la Fédération Horlogère (Journal de Genève, 10. 9. 1978); il n'a cependant en rien contribué à sauver l'emploi. Ce n'était du reste pas sa fonction : "Il n'est nullement dans l'idée des experts de s'opposer aux concentrations horlogères : ils les estiment même nécessaires. La Confédération n'entend donc pas allouer un subside de 30 millions pour maintenir les effectifs horlogers." (La Suisse, 5. 10. 1977).

* la nationalisation, lorsqu'elle est réalisée sans indemnisation et avec une extension des droits des travailleurs et de leur syndicat (droit de vote, ouverture des livres de compte, levée du secret commercial et bancaire) part d'un point de vue inverse en considérant qu'il s'agit prioritairement non pas de venir à l'aide des bénéficiaires — qui seraient prétendument les emplois de demain — mais de sauvegarder l'emploi. L'inventaire précis des ressources financières et industrielles à disposition qu'elle autorise permet de prévoir une diversification régionale planifiée qui ne se fasse pas à coup de licenciements et de baisses des salaires.



joncture; le refus — fort probable pour la fin de l'année — de l'adaptation au renchérissement; ou encore le développement d'une automatisation maximum de la production, elle-même concentrée sur un ou deux produits. Le but est évidemment de produire un maximum avec un minimum de personnel, ce qui nécessite une hausse massive de la productivité : on peut estimer qu'aujourd'hui l'industrie horlogère produit environ autant qu'avant la crise de 1974/75, mais avec moitié moins de travailleurs. L'attention enveuse portée par l'ASUAG et la SSIH aux robots industriels développés par la firme Microbo à Neuchâtel comme l'intérêt porté aux expériences réalisées par la firme japonaise Seiko (qui a automatisé à plus de 90 o/o sa production) montrent que demain risque fort de correspondre aux déclarations du directeur de Bulova, Peter Schürch : "la marche aux robots industriels est toute tracée" (Die Woche, 16. 10. 1981). C'est ce que la Fédération Horlogère appelle "poursuivre avec vigueur les efforts qu'elle (l'industrie horlogère, réd.) a déjà entrepris pour améliorer encore ses prestations" (Rapport de gestion 1980).

Dans tous les cas, cela ne peut signifier pour les salariés de l'horlogerie — en l'absence d'une défense résolue — que perte d'emploi et chômage.

Eric Peter

Entretien avec Sylviane Zulauf, conseillère communale (PSO) à Bienne :



UNE RÉPONSE POLITIQUE D'ENSEMBLE S'IMPOSE

La Brèche : Quelle est ton estimation de la situation actuelle dans la ceinture horlogère ?

Sylviane Zulauf : Je crois que ce qui est de plus en plus évident pour tout le monde, c'est le caractère régional de la crise. Plus personne ne peut penser aujourd'hui qu'il s'agit de problèmes touchant une ou deux entreprises. Il est donc positif que le Comité directeur du Parti socialiste biennois ait pris l'initiative d'une démarche régionale par le biais des Municipalités et des sections locales du PS. Sans préjuger du résultat, je crains cependant qu'il se limite à un simple appel à la solidarité confédérale, ce qui serait totalement inefficace. Ce qu'il nous faut, c'est une réponse politique d'ensemble, à la hauteur du défi, et qui permette le maintien du volume de l'emploi dans la région. Sans quoi la ceinture horlogère risque fort de voir se développer de véritables poches de misère.

* Et cette solution d'ensemble, c'est la nationalisation des trusts horlogers ?

— Exactement. Et j'aimerais insister sur le fait qu'il s'agit d'une solution réaliste. Car ce qui se passe aujourd'hui représente au fond l'échec à la fois d'une stratégie syndicale de réponse au coup par coup, entreprise par entreprise et d'une politique communale, cantonale et fédérale faite d'aides diverses, de subsides et de facilités accordées aux entreprises. Ni l'une ni l'autre n'ont réellement permis de s'opposer à la réduction de l'emploi et elles ne permettront pas plus de stopper l'hémorragie qui menace. De plus, la revendication de nationalisation — avec le renforcement des droits syndicaux et des travailleurs qui l'accompagne — permet de donner une réponse à la désorientation qui existe

dans les rangs ouvriers, produite à la fois par l'échec des stratégies appliquées auparavant et par l'ampleur du problème posé.

* Concrètement, comment la section biennoise du PSO va-t-elle agir ?

— Nous avons déjà distribué largement un premier tract, qui en plus de la nationalisation, avançait une série de revendications immédiates, comme le refus des licenciements, la garantie du réajustement salarial, le contrôle des livres de compte et des stocks par les travailleurs, etc. Nous distribuerons prochainement dans toute la région une "Lettre ouverte du PSO au Conseil fédéral" lui demandant de procéder rapidement à la nationalisation de l'ensemble de l'horlogerie. Au niveau communal, nous allons déposer une motion qui demande à la Municipalité a) d'informer la population de l'aide accordée par l'Etat à l'industrie horlogère et de son utilisation, b) d'engager une démarche commune avec les autres municipalités de la ceinture horlogère pour intervenir auprès du Conseil fédéral pour qu'il procède à la nationalisation, c) et enfin de se prononcer elle-même en faveur de cette nationalisation.

En outre, nous allons nous adresser à toutes les forces ouvrières pour lancer en commun une pétition pour la défense immédiate de l'emploi et des conditions de travail dans l'horlogerie. Nous tiendrons prochainement, avec les deux partis socialistes — romand et alémanique — de la ville de Bienne une assemblée-débat sur le thème des nationalisations. Au niveau syndical, il nous semble par ailleurs nécessaire de réunir rapidement une conférence d'industrie pour mettre sur pied une riposte régionale.

LETTRE OUVERTE DU PSO AU CONSEIL FÉDÉRAL

(...)

Nous vous invitons donc instamment à prendre des mesures à la hauteur de la gravité de la situation garantissant à la population laborieuse la possibilité de continuer à travailler là où elle habite. L'emploi doit être maintenu dans sa totalité.

A cet effet nous proposons :

— que, compte tenu de la grave situation de la région horlogère, le Conseil fédéral prolonge la durée du versement des indemnités de chômage pour toutes les victimes de la crise horlogère, jusqu'à ce qu'elles aient retrouvé un nouvel emploi dans la région.

Comme mesure à long terme, nous proposons :

— la prise de possession par la Confédération de tous les grands trusts horlogers et de toutes les entreprises horlogères d'importance pour la région, sans indemnisation pour les grands actionnaires ou propriétaires.

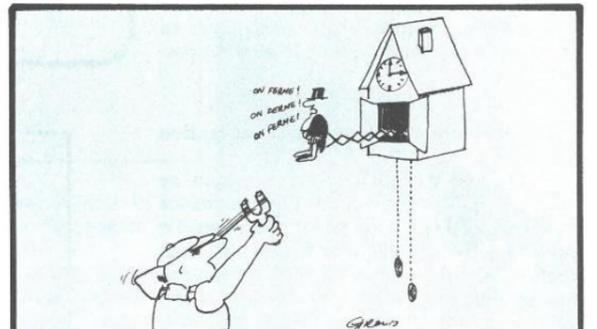
La prise de possession de toutes les entreprises, rentables ou touchées par la crise, doit permettre de prendre des mesures efficaces dans toute la branche et la région qui ne soient pas dictées par la recherche du profit. Les déficits éventuels doivent être couverts par la Confédération, sans toutefois apporter ainsi assistance à la formation de futurs bénéficiaires privés. Une prise de possession générale s'impose d'autant plus après l'expérience de la participation de la Confédération dans l'industrie horlogère lors de la crise des années 30, qui n'a conduit qu'à la consolidation des profits des patrons et des actionnaires privés. L'expropriation sans indemnisation doit être l'objectif visé puisqu'on ne saurait engager les moyens de la Confédération pour permettre aux patrons de retirer plus facilement leurs capitaux de secteurs en crise.

Par ailleurs, les biens accumulés durant des décennies doivent être considérés comme le produit du travail des salariés.

— Réduction du temps de travail sans diminution de salaire dans la région horlogère, dans une proportion suffisante pour assurer le maintien de l'ensemble des emplois.

— Commencement d'une diversification de l'industrie horlogère dans des secteurs assurant d'une part un emploi correspondant au personnel, qualifié, des entreprises horlogères et d'autre part un développement à long terme. Le rapport sur ce problème du délégué aux questions conjoncturelles, W. Jucker, fait concrètement référence à diverses possibilités de diversification qui doivent aujourd'hui être sérieusement examinées.

— Les syndicats qui représentent les travailleurs de cette branche, notamment la FTMH, doivent, avec les délégués du personnel des entreprises concernées, posséder un droit de veto sur toutes les mesures prises et un droit de regard sur tous les documents et livres de comptes. (...)



ON DEMANDE SYNDICAT ACTIF ET COMBATIF

Dans une telle situation, la stratégie — l'absence de stratégie pourrait-on dire — de la direction de la FTMH (Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie) apparaît crûment. Les clauses de la convention collective qui prévoient essentiellement le devoir d'information du personnel pour l'entreprise et le dédommagement en cas de licenciements se révèlent largement insuffisantes pour maintenir le niveau de l'emploi. Et la démarche suivie jusqu'à lors qui visait à résoudre les problèmes cas par cas, entreprise par entreprise, en acceptant au fond la logique des rationalisations n'empêche rien. Prenons un exemple, celui de l'entreprise Baumgartner Frères SA à Granges, également présente à Reconvilier, Rütli et Moutier et qui se trouve aujourd'hui en sursis concordataire.

Toute l'action de la FTMH s'est résumée à faire pression auprès des autorités pour qu'elles déclenchent, avec l'aide des banques, une action de sauvetage. Le principe semble en avoir été acquis. Mais "jusqu'à présent, personne ne peut dire ce qui va, concrètement, se passer" avoue le journal de la FTMH, la Lutte syndicale (7. 10. 1981). "Les banques (...) sont prêtes à participer à une action à long terme, mais semble-t-il à la condition que l'on trouve un partenaire industriel prêt à investir des capitaux et à diriger l'entreprise avec efficacité." Et les travailleurs de Baumgartner attendent encore ce mécène providentiel, horaire de travail réduit de 40 à 60 o/o... Et même s'il s'en présentait un, que ferait-il d'autre que de rationaliser, c'est-à-dire "diriger l'entreprise avec efficacité" ?

La faillite de cette prétendue défense des intérêts ouvriers, ainsi accrochés comme un wagon branlant au train des restructurations patronales, est telle que l'utilité de s'organiser syndicalement n'est plus ressentie par de nombreux travailleurs de l'horlogerie. Déjà dans certaines entreprises — pourtant de taille importante — l'organisation syndicale a peine à se maintenir. La FTMH aura-t-elle bientôt besoin d'un plan de sauvetage de son organisation dans l'horlogerie ?

La Brèche : Peux-tu nous présenter rapidement l'histoire de l'OFRA et ses activités ces derniers temps ?

Edith Stebler : L'OFRA fut fondée en 1977 essentiellement à l'initiative de femmes membres des POCH qui se demandaient comment porter politiquement largement les revendications des femmes. Nous sommes parties de la constatation que les problèmes liés à l'oppression des femmes pouvaient concerner des femmes au-delà des frontières du parti. L'OFRA fut fondée comme une organisation féministe autonome. L'idée était d'organiser des femmes d'autres partis de gauche et aussi des femmes qui ne s'organiseraient pas dans un parti, mais qui voulaient s'engager pour la cause des femmes. Nous avons atteint ce but.

* A ton avis, quelle a été la campagne la plus importante pour l'OFRA ces dernières années ?

— Le lancement de l'initiative sur l'assurance-maternité me semble être très important, puisqu'une large alliance a pu être réalisée à cette occasion. Une alliance avec les partis de gauche et d'autres organisations comme il ne s'en était jamais conclue en Suisse jusqu'alors. Réunir toutes ces organisations autour d'une table et discuter durant une année du projet d'initiative fut un grand succès pour l'OFRA. Il est important que les syndicats soutiennent aussi cette revendication, puisque l'assurance-maternité était un thème traditionnel du mouvement ouvrier et touche directement les rapports entre les patrons et les travailleurs.

En outre, l'OFRA s'est constamment engagée pour la décriminalisation de l'avortement, un thème qui restera d'actualité, puisqu'aucune solution n'est en vue. Cette revendication est aussi importante, car elle concerne de très nombreuses femmes. C'est une revendication émancipatrice, car elle touche des femmes qui trouvent que dans les conditions actuelles l'avortement est humiliant — les plaçant sous tutelle — bien qu'elles puissent y recourir. En même temps, c'est une revendication de classe, car il existe toujours des femmes qui peuvent se payer un avortement et d'autres qui ne le peuvent pas. (...)

* Pourrais-tu préciser un peu ta conception du travail unitaire ?

— Oui, en partant de la conception de l'autonomie. Par là j'entends l'indépendance de l'OFRA à l'égard des partis politiques. Ce qui ne signifie pas que l'OFRA est une organisation apolitique; mais l'OFRA ne doit pas devenir l'instrument d'un quelconque parti. Lors de la fondation de l'OFRA en 1977, nous avons adopté un programme et il constitue le point de départ de la politique de l'OFRA.

Nous ne pouvons pas intervenir sur toutes les questions. Ainsi, par exemple, de nombreuses femmes antinucléaires sont dans l'OFRA, mais nous ne pouvons pas, pour cette simple raison, mener une politique antinucléaire. Il y a aussi aujourd'hui dans l'OFRA des femmes membres de partis politiques. Il me semble important que ces femmes ne fassent pas dans l'OFRA la politique de leur parti, c'est-à-dire considèrent que les thèmes prioritaires de leur parti doivent aussi être les thèmes essentiels de l'OFRA. L'OFRA a sa propre politique et peut peut-être soutenir certaines choses précises, mais il ne faut pas vouloir orienter l'OFRA dans une autre direction. C'est important par rapport au PSO, où il me semble déceler cette tendance. La campagne pour les ateliers publics d'apprentissage, que j'approuve personnellement, ne doit pas être lancée dans l'OFRA comme si les femmes de l'OFRA étaient soudainement devenues des apprenties. L'autonomie ne signifie pas que l'on ne doit pas réaliser d'alliance avec d'autres organisations, mais que l'on doit examiner, à partir de chaque thème, avec qui l'on veut travailler en commun. Car il existe différentes constellations, comme lors de l'assurance-maternité où l'alliance est très large et je crois même que durant la campagne de votation nous recevrons l'appui des femmes du Parti démocrate-chrétien (PDC). Mais sur la question de l'avortement, les femmes du PDC ne seront certainement pas avec nous.

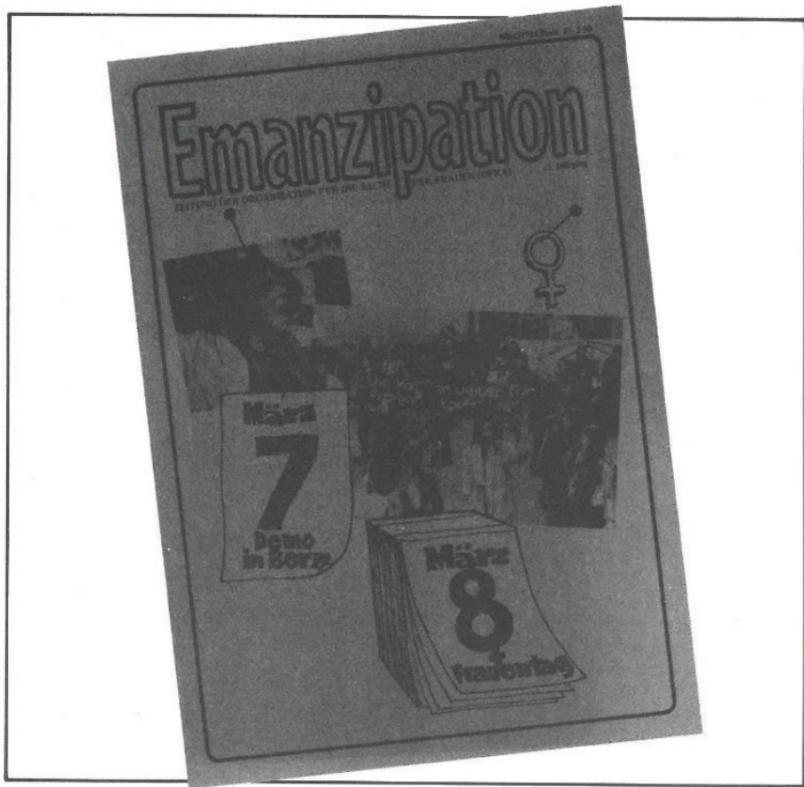
Pour moi, l'alliance n'est pas quelque chose de fixe, mais se détermine selon ce que l'OFRA veut obtenir; en outre les condi-

Douze ans environ après l'apparition d'un mouvement féministe, où en est-on ? Quelles leçons tirer des expériences et des échecs passés ? La campagne pour l'égalité des droits, la bataille pour son application, comme la relance de la lutte pour le droit à l'avortement ne montrent-elles pas la nécessité d'un mouvement féministe coordonné au niveau national, dépassant les limites de comités locaux n'agissant que sur un seul thème ? C'est toutes ces questions et d'autres encore que nous aborderons dans une série d'entretiens avec des femmes de l'OFRA (Organisation pour la cause des femmes), des POCH (Organisations progressistes), du Parti du Travail, du Parti socialiste et du Parti socialiste ouvrier (PSO). Aujourd'hui nous donnons la parole à Edith Stebler, membre du comité de rédaction d'"Emanzipation" (Emancipation), le journal de l'OFRA. Edith, qui milite dans la section d'Olten de l'OFRA, est membre des POCH (et de leur commission femmes) et conseillère communale à Olten. Sa profession : professeur de gymnastique.



De quel mouvement des femmes avons-nous besoin ? (1)

Entretien avec Edith Stebler (OFRA)



tions locales sont différentes et selon les endroits, l'on peut plus ou moins bien collaborer avec d'autres femmes. (...)

* Quelle conception as-tu du mouvement des femmes en général ? Quelles structures devons-nous nous donner, nous les femmes ? Comment devons-nous agir ?

— Je suis évidemment d'avis qu'il nous faut un mouvement autonome, comprenant aussi des femmes membres de parti, qui oeuvrent dans ce mouvement. C'est particu-

lièrement important en matière de formation théorique. Il est beaucoup plus simple de la faire dans une organisation de femmes que dans un parti; aucune femme membre d'un parti ne peut prétendre qu'elle n'est pas discriminée dans son parti. Une organisation de femmes peut justement obliger les partis à mener une politique plus favorable aux femmes. Si en outre les partis ont des commissions de femmes cela ne peut que bénéficier aux femmes. Mais l'OFRA, comme organisation autonome est prioritairement faite pour les femmes qui ne sont pas dans un parti.

J'aimerais ajouter quelques précisions sur la composition de l'OFRA. Naturellement la majorité des membres sont jeunes, ont une bonne formation et sont aussi des femmes très conscientes. De nombreuses femmes sont professionnellement actives. Il y a aussi des ménagères, mais peu d'ouvrières.

Notre base dans l'OFRA ne correspond pas exactement au "public" que nous visons. Pour moi, ce "public" est aussi composé d'ouvrières et d'employées, comme le montre notre revendication d'assurance-maternité. Mais il est très difficile d'organiser ces femmes. Il s'y ajoute le fait que l'apparition publique de l'OFRA et ses revendications représentent une mise en cause de la répartition des rôles dans la famille. Une étude de Thomas Held a montré que dans les milieux ouvriers l'aptitude au changement des rôles était très réduite. Là, l'OFRA se heurte aux préjugés. Pour ces femmes, il est donc très difficile de venir à l'OFRA. (...)

L'OFRA doit donc mener une politique lui permettant de s'adresser à ces femmes, qui ainsi rejoindront peut-être l'organisation. Les thèmes que nous devons prendre en charge ces prochains temps pour y arriver sont à mon avis l'assurance-maternité, l'avortement et le procès à propos des exercices de tir d'officiers de l'armée suisse sur des photos-cibles de femmes nues. Ce dernier sujet concerne aussi des femmes de toutes les couches sociales. (...)

* Passons à l'égalité des droits. Avant la votation, l'OFRA a beaucoup hésité à prendre position. On a même parlé d'un mot d'ordre de vote "blanc". Nationalement l'OFRA n'a pas participé à la journée sur les droits égaux du 31 mars. Après l'adoption du contre-projet, on a pu lire dans votre journal "Emanzipation" qu'il s'agissait de réaliser les droits égaux. Qu'en est-il ?

— Nous avons hésité au moment de prendre position car nous avions naturellement pleinement soutenu l'initiative. Nous avons soutenu cette initiative jusqu'à la fin car elle possédait un caractère obligatoire sur le plan juridique et un délai précis pour les lois d'application. D'où une discussion animée, puisque nous avons dit que des "demi-droits égaux" n'existaient simplement pas. L'article constitutionnel actuel est très vague. Nous avons dit Oui parce qu'un Non aurait certainement été bien pire.

Ce qu'il faut maintenant, ce sont des initiatives politiques permettant de modifier effectivement les lois. Comme il n'y a pas de juridiction constitutionnelle, on ne peut au mieux que déposer plainte lorsque les lois sont modifiées et ne correspondent pas au nouvel article de la Constitution.

En ce qui concerne le salaire égal, j'espère qu'il y aura bientôt un procès et que l'on pourra une fois voir comment se déroule le tout. Pour les patrons il existe de nombreuses possibilités de biaiser, avec les salaires pour les travaux légers, par exemple. Par ailleurs, comment va-t-on réaliser le salaire égal dans une entreprise où il n'y a que des femmes qui sont employées ? Immédiatement après l'adoption du contre-projet, les patrons ont fait une étude pour voir comment ils pouvaient malgré tout maintenir les inégalités. A mon sens, ce n'est pas seulement le problème de l'article constitutionnel, mais bien des forces politiques capables de faire appliquer l'égalité en Suisse et ces forces sont dans les organisations de femmes, dans les partis et les syndicats. Quelque chose ne changera que s'ils font pression.

En matière de droits égaux, il faut faire attention à ce qu'il n'y ait pas de modifications réactionnaires. Il y a par exemple les cas de Ciba-Geigy, de la Coop, de la Migros, qui ont retardé l'âge de la retraite pour les femmes. Un autre exemple serait celui du service militaire obligatoire. L'OFRA n'a fait que commencer à discuter du thème des droits égaux. Pour le moment ce ne sont que certaines sections qui travaillent sur ce sujet. L'Institut de sociologie du canton de Bâle-Ville va prochainement publier une étude sur les discriminations actuelles et il sera peut-être possible alors de tirer des conclusions pour d'autres cantons.

A fin octobre, il y aura une assemblée des délégués de l'OFRA où nous discuterons concrètement de ce thème et de la manière de poursuivre notre action.

Congrès du Parti socialiste suisse (PSS) :

VICTOIRE HISTORIQUE OU VICTOIRE DU MOULIN A VENT ?

Lorsque Don Quichotte partit en guerre, son premier combat fut livré contre un moulin à vent. Ce combat fut son dernier, le moulin l'ayant enlevé dans les airs ! Le congrès du Parti socialiste suisse (PSS) a été le théâtre d'un combat analogue, qui a vu l'opposition au sein du PSS soulevée dans les airs par les ailes envahissantes de la direction du parti.

Une direction qui sait manœuvrer

Il faut le dire : le président du PSS, Helmut Hubacher, et ses collègues ont bien manœuvré. Ils se retrouvent solidement sur leurs pieds après les exercices de haute voltige qu'ils ont infligés à leur parti. En 1976, pour intégrer l'opposition, ils acceptent avec le Congrès de s'atteler à la rédaction d'un nouveau programme devant marquer une "rupture avec le capitalisme". Ils acceptent même d'en confier la rédaction à cinq intellectuels dont un, au moins (François Masnata), est "un peu fou", selon l'expression scandaleuse de Willy Ritschard. Une fois le "bébé" conçu, ils constatent que cela ne va pas, mais pas du tout, mais il est trop tard pour avorter. On aurait pu s'y attendre. Alors la riposte est organisée.

Un questionnaire est adressé aux sections — il leur est demandé de se prononcer sur la participation gouvernementale des socialistes et sur l'armée. Résultats confortants — l'immense majorité des membres sont derrière la participation et l'armée. On n'a évidemment demandé à personne son avis sur la réduction des subventions aux caisses-maladie... et le vote répété des crédits militaires.

Ensuite on mobilise les notables. A deux reprises les magistrats du PSS dans les exécutifs sont réunis — aux notables de se mobiliser en défense de la politique du parti ! On en ressent assez vite les effets. Le climat s'empoisonne rapidement. Le baroudeur Félicien Morel lance l'offensive contre le Groupe d'Yverdon, histoire de le "sonner" avant le dernier round de la discussion congressuelle. C'est la lettre des treize parlementaires accusant le Groupe d'Yverdon d'être une fraction organisée — "un parti dans le parti". Willy Ritschard donne également de la voix — sur le thème "les travailleurs ne nous comprennent plus". Car des "fous" parlent au nom du parti !

Enfin arrive le congrès. Des lignes directrices sont rédigées à la va-vite et présentées en alternative au projet de programme. Les notables sont mobilisés. On en a rarement vu autant assister à un congrès. René Meylan, ex-intellectuel du Parti du Travail et de la "nouvelle gauche", rallié au "réformisme des petits pas", ainsi que Beat Kappeler, secrétaire central de l'USS et admirateur de "L'adieu au prolétariat" d'André Gorz, sont chargés de porter l'estocade à l'opposition. Le premier vote important leur donnera raison. Le Congrès décide à deux contre un de faire porter la discussion tant sur le projet de programme que sur les "lignes directrices".

Ensuite le Congrès acceptera d'inclure la phrase suivante dans le préambule aux lignes directrices : "Un tournant historique est nécessaire". Le dirigeant des Jeunesses socialistes, Andy Gross, a reçu sa sucette. Enfin le Congrès acceptera d'inclure, dans les lignes directrices, l'idée d'"autogestion", moyennant quoi tout le monde — ou presque — votera les lignes directrices. Le tout est ensuite renvoyé à une nouvelle commission qui élaborera, avec l'aide cette fois-ci des notables, un programme "acceptable" pour le prochain congrès. Et le tour de passe-passe est joué.

Une opposition désarmée

Beaucoup d'espairs ont été placés par l'opposition dans cette discussion. Mécontents, et souvent de façon profonde, de la politique actuelle de leur parti, ils ont cherché à donner un autre visage, et par là, une autre politique au PSS. Ils se sont heurtés à tous ceux qui tirent de confortables rentes de situation de leur adhésion au PSS, à tous les notables qui freinent, brisent et atomisent l'activité indépendante des jeunes et des travailleurs. La résistance des notables, ce n'est même pas une résistance au concept de l'autogestion. C'est une résistance contre toute activité ou image pu-

blique du PSS qui pourrait remettre en cause leur éligibilité aux sinécures gouvernementales, et aux strapontins de toutes sortes. Une victoire du projet de programme n'aurait rien changé à la nature du PS ni au contenu de son activité. Robert Grimm a bien fait voter la dictature du prolétariat et la lutte des classes par le congrès de 1921 pour briser l'élan de la gauche communiste, et afin d'avoir les mains libres pour faire un virage à droite.

Un vote positif risquait, par contre, de provoquer un débat et des conflits publics tels que les notables auraient été dérangés dans leur activité quotidienne, alors qu'ils sont engagés plus que jamais dans un cours de collaboration étroite avec la bourgeoisie, si l'on en juge par les positions adoptées sur les finances fédérales, les crédits militaires, le 2ème pilier, etc. Un débat de programme n'a ainsi dans le PSS pas grand sens, car il ne permet en aucun cas de contrer les notables là où ils restent forts, c'est-à-dire dans la politique quotidienne. De plus le niveau d'abstraction du débat a donné toutes les possibilités aux dirigeants du parti de faire assaut d'ouvriérisme, en prétendant que les travailleurs ne comprennent rien aux débats du PSS.

Sur quoi livrer bataille ?

Le premier objectif de toute opposition dans le PSS devrait viser, réflexion faite, à faire tomber le mythe que les notables et la droite du parti font courir sur eux-mêmes, à savoir qu'eux seuls peuvent prétendre à la représentation du point de vue des salariés, de nous tous qui sommes organisés dans les syndicats et dans le mouvement ouvrier.

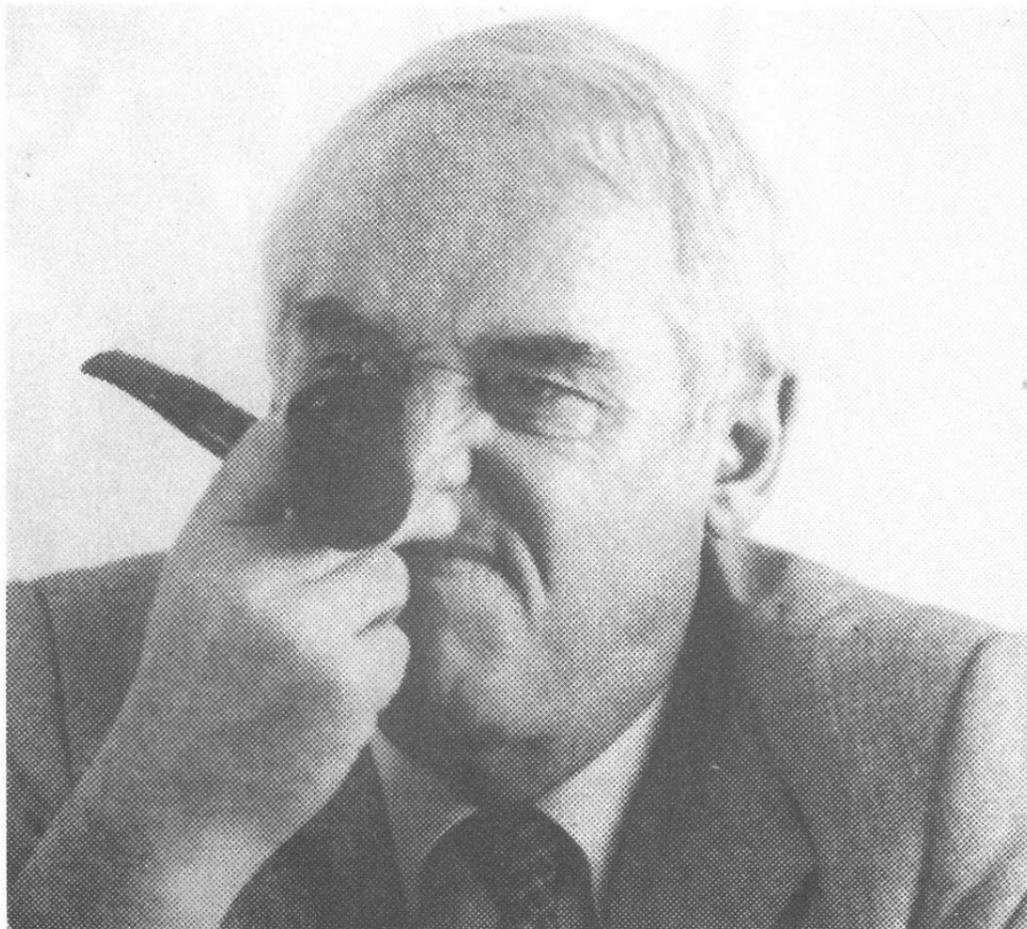
Il y a quantité de questions qui permettraient d'aller dans cette direction, sans que cela implique, toutefois, des victoires immédiates. Qui peut prétendre défendre — et donc représenter — les travailleurs en proposant la TVA et toutes sortes d'augmentations d'impôts, en diminuant les subventions aux caisses-maladie, en acceptant les économies dans le domaine de l'assurance-invalidité, en votant sans discussion les crédits militaires, en acceptant de se faire le serviteur de l'OTAN ? Qui peut prétendre dé-

fendre les travailleurs en acceptant de collaborer à un gouvernement dont l'un des ministres les plus importants, Fritz Honnegger, ouvre la discussion au Parlement sur la nécessité de ne plus accorder la compensation de la vie chère ? Pour traduire l'opposition à cette politique-là de collaboration, pour donner l'espoir aux travailleurs, il faudrait savoir mener le combat sur ces questions, en faisant des propositions concrètes pour l'action, sans craindre d'empiéter sur le terrain des directions syndicales. Une telle orientation se heurtera, certes, à la résistance des notables et aux branches mortes de quarante ans de

Paix du travail. Avec un effort constant d'organisation, et une capacité d'initiative, toutefois, elle reste pourtant la seule méthode valable pour gagner, dans les luttes d'aujourd'hui et en vue des combats de demain, une base sociale, dans le mouvement syndical et en faveur de l'indépendance de classe et de l'autogestion véritable, à savoir le pouvoir des salariés du haut en bas et dans toutes les sphères de la société en dehors, chez les femmes et auprès des jeunes.

C'est en tout cas le combat auquel le PSO s'est attelé. Il appelle tous et toutes à le rejoindre.

André Meylan



H. Hubacher, président du PSS : des manœuvres à l'odeur incommode.

notes... notes... notes... notes...

Révision du Code pénal :

Le référendum est lancé

La révision du Code pénal nous apporte un nouveau lot d'atteintes à la liberté d'expression et d'association. L'Etat pourra constituer des dossiers pénaux sans informer les personnes concernées, il pourra poursuivre les intentions — conditions rêvées pour mener le combat contre le mouvement ouvrier et toute opposition !

Des comités contre la révision se sont créés dans plusieurs villes depuis longtemps. Ils s'inspirent de la lutte victorieuse contre la PFS. Des résultats ont pu être atteints avant même le début du référendum. Tant le PSS que l'USS se sont prononcés pour le référendum et contre la révision.

Le PSS et l'USS persistent, toutefois, dans le cours sectaire qui s'était illustré lors de la campagne anti-PFS. Ils créent un comité auquel personne à part eux n'ose adhérer. Au lieu de faire l'unité contre la bourgeoisie, ils préfèrent les querelles de clocher.

Raison supplémentaire pour le PSO de participer au comité ouvert

à tous, auquel participent les Jeunesses socialistes, les POCH et d'autres organisations locales (Comité contre la répression, GTS, etc.).

Nous faisons appel à tous : Signez le référendum, aidez à récolter les signatures.

Urgent STOP Furgler veut sa PFS STOP

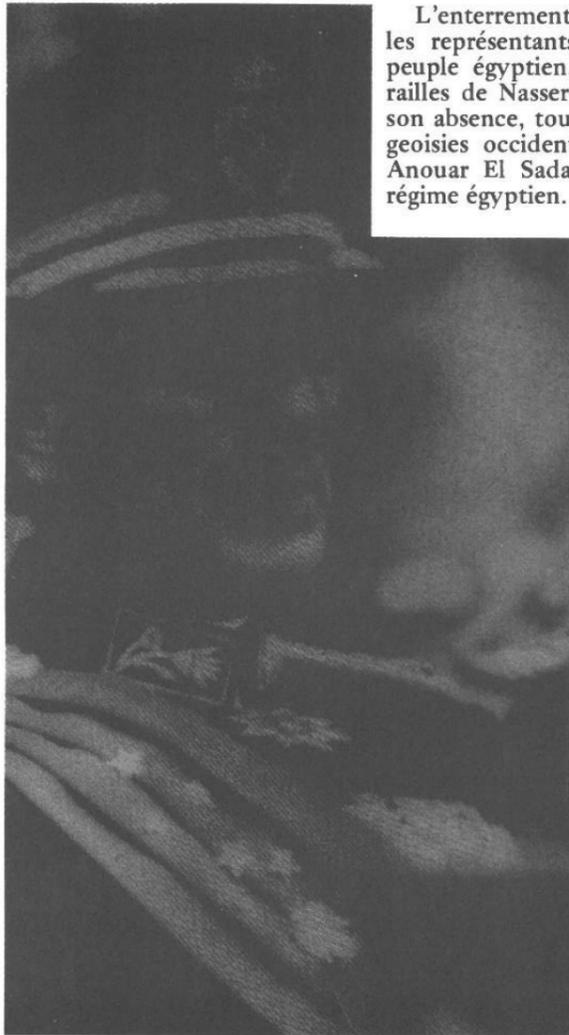
Selon L'Hebdo du 9 octobre : Kurt Furgler ne se décourage pas. Il veut une Police fédérale. Et prépare le terrain pour une troisième version". Deux variantes sont prévues : la Confédération constitue son propre corps de sécurité ou elle puise dans les unités cantonales. Les policiers seront placés sous commandement commun.

Furgler se moque du monde et des deux décisions populaires : sur la Police Mobile Inter-cantonale et la PFS ! Bel exemple de démocratie !

Une situation explosive à l'intérieur du pays

Lorsqu'il prit le pouvoir à la mort de Nasser, il y a onze ans, Sadate héritait d'un pays frappé par la crise du "nassérisme", par la débâcle économique et par les effets de la défaite dans la guerre israélo-arabe de 1967. En quelques années, Sadate procédera à un tournant politique qui fera de l'Égypte le relais essentiel de la politique impérialiste au Moyen-Orient. Ce renversement d'orientation était en contradiction avec l'héritage du "nassérisme" qui, malgré les doutes et les insatisfactions, apparaissait comme l'expression du profond sentiment anti-impérialiste des masses, de leur conscience confuse d'appartenir à une "nation arabe" en voie de libération. Il a été rendu possible par la victoire partielle remportée lors de la guerre d'octobre 1973 sur les troupes israéliennes, présentée et vécue comme un triomphe militaire, comme la revanche sur l'humiliation de 1967. Dans la foulée Sadate a pu s'engager progressivement dans des négociations bilatérales avec Israël. Ce faisant, il sonnait le tocsin pour les droits élémentaires du peuple palestinien. Afin de pouvoir signer les accords de Camp David, Sadate a dû trahir les intérêts du peuple palestinien qui, avec ou sans paix, continuait à subir les effets de l'occupation militaire de la Cisjordanie, de l'exil et de la répression.

L'alignement sur les positions impérialistes s'est faite également sur le plan intérieur. Tandis que les conditions les plus favorables étaient offertes aux investissements étrangers, les biens de la bourgeoisie, mis sous séquestre par Nasser, lui étaient restitués. Les meilleures terres tombées sous le coup de la réforme agraire revenaient à leurs propriétaires. Cette "ouverture économique" s'est traduite également par une hausse considérable des prix des produits de première nécessité, de la nourriture, des vêtements, des loyers, alors que les salaires étaient pratiquement bloqués. La politique



L'enterrement d'Anouar El Sadate fut bien fréquenté... par les représentants des principales puissances impérialistes. Le peuple égyptien, pourtant massivement présent lors des funérailles de Nasser ou de la chanteuse Oum-Khalsoum, brilla par son absence, tout comme la plupart des Etats arabes. Les bourgeoisies occidentales devaient ainsi admettre que cet homme, Anouar El Sadate, cachait un vide politique et une crise du régime égyptien.

de Sadate remettait ainsi brutalement en cause un certain nombre d'acquis sociaux. Enfin, les capitaux étrangers et nationaux se sont investis en priorité dans des secteurs spéculatifs.

Le résultat de cette politique est évident : une petite minorité s'est enrichie de manière fabuleuse tandis que l'immense majorité de la population égyptienne est condam-

née à la faim et la misère. Pas étonnant dès lors qu'en 1977 les masses plébésiennes d'Alexandrie ou du Caire se soient mobilisées contre "l'homme de la paix". Sadate lui répondit par les blindés et le bain de sang. L'explosion de janvier 1977, faut-il le rappeler, a entraîné la mort de centaines de manifestants.

Voilà pourquoi l'assassinat de Sadate s'est déroulé dans un terreau

Moyen-Orient :

Après l'assassinat de Sadate

be" a déclaré, avec un sans-gêne total, le ministre français des relations extérieures, Claude Cheysson. Au-delà des remous suscités par cette déclaration, le gouvernement français montre par là la voie que vont vraisemblablement suivre les puissances occidentales dans la période à venir. Il s'agit de remédier à l'instabilité de l'allié égyptien, en renforçant l'alliance des bourgeoisies arabes autour d'un plan de stabilisation réactionnaire de la région — incluant la reconnaissance de l'Etat d'Israël — sous les auspices de l'impérialisme américain. Une telle stabilisation implique également une intégration des Palestiniens, notamment de l'OLP, dans toutes les négociations. Les anciens présidents américains Ford et Carter l'ont d'ailleurs dit sans ambages.

C'est le sens qui doit être attribué au plan de paix saoudien. L'Arabie Saoudite étant séparée de Sadate par des raisons tactiques. Elle estimait que la trahison des intérêts palestiniens pouvait impliquer un développement du terrorisme palestinien au Moyen-Orient. Craignant par-dessus tout une déstabilisation interne, la monarchie saoudienne a formulé un plan de paix en quatre points : la restitution des territoires occupés, la création d'un Etat palestinien ayant pour capitale Jérusalem, la reconnaissance de l'Etat d'Israël et la nécessaire présence à la table de négociations des représentants palestiniens. Ce plan a reçu l'aval de l'impérialisme américain et de François Mitterrand.

Sadate disparu, ce plan doit permettre un rapprochement entre l'Arabie Saoudite et l'Égypte de Moubarak. Il doit également "calmer" l'OLP et permettre d'exercer une pression sur Israël.

Toutefois, le gouvernement israélien reste actuellement le principal obstacle à une négociation d'ensemble d'un tel plan. La restitution de Jérusalem et la participation de l'OLP aux négociations sont inacceptables pour lui.

Rouge / A. Meylan

favorable, même si l'acte lui-même ne changera rien ni à la misère populaire, ni à la politique de capitulation de la bourgeoisie égyptienne.

Quand Cheysson montre la voie...

La mort de Sadate fait disparaître "un obstacle" au "rapprochement à l'intérieur de la nation ara-

France :

DE NOUVEAUX DROITS POUR LES IMMIGRÉS

Imaginons deux pays dont les gouvernements présentent chacun un projet de loi sur les droits des immigrés. Imaginons que dans le premier, cette loi instaure différentes catégories de travailleurs immigrés, les uns privés de tous droits, les autres n'ayant que celui de travailler et de parler — poliment — que lorsqu'on le leur demande. Imaginons que dans le second pays le projet de loi en question réduise sévèrement les possibilités d'expulsion, accorde aux immigrés le droit de s'organiser librement en associations et que le gouvernement ait auparavant régularisé la situation de centaines de milliers de travailleurs clandestins. Dans quel pays les capacités de lutte des travailleurs seraient-elles renforcées ? Dans celui où, à visage découvert, les immigrés pourraient s'organiser et se joindre à leurs camarades de travail ? Ou dans l'autre, là où toutes sortes de menaces administratives et policières pèsent sur eux ?

De la fiction à la réalité

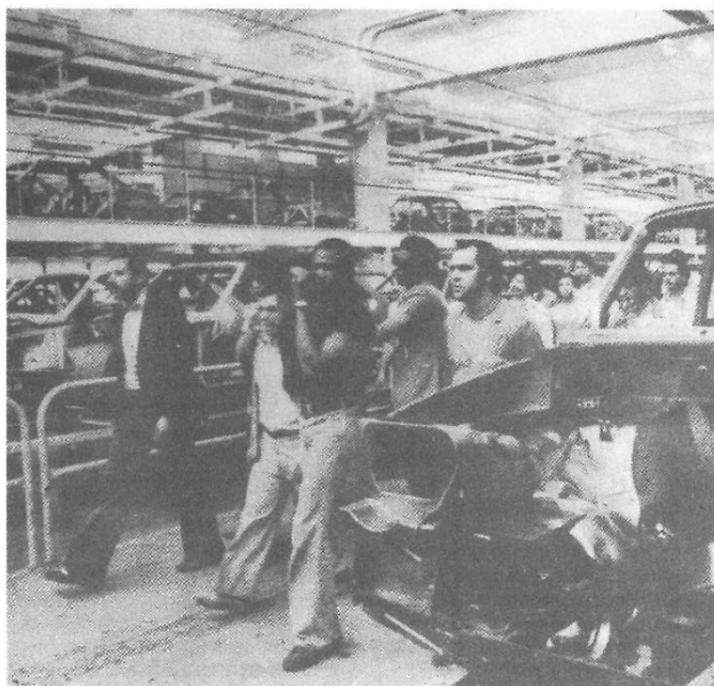
La réponse est facile ? Certes, mais elle n'a rien d'imaginaire : ces deux pays existent réellement, le premier c'est la Suisse, le second, la France. Dans le premier, la droite bourgeoise et patronale est majoritaire au gouvernement, dans le second elle vient de s'en faire chasser.

La leçon de chose cependant ne s'arrête pas là : car le gouvernement français ne voulait pas, au départ, présenter une loi relativement "ouverte" comme le texte final sur l'entrée et le séjour des immigrés en France. Mais dès la présentation du projet, les collectifs de défense des

immigrés, les associations contre le racisme s'étaient mobilisés. En outre, et pour la première fois depuis l'entrée en fonction du gouvernement, le groupe parlementaire du Parti socialiste (PS) a refusé le projet préparé par le ministre de l'Intérieur, Gaston Deferre.

Le gouvernement n'est pas une vache sacrée

En ruant ainsi dans les brancards de leur propre gouvernement, les députés socialistes ont permis l'assouplissement d'une série de clauses de la loi (limitation de l'internement administratif à 24 heures, ré-



duction des peines encourues lors d'entrée illégale, aggravation des motifs d'une expulsion, etc.).

Certes, le texte de la loi reste un texte juridique et il faudra voir dans

la réalité ce qu'il en sera de son application par l'administration et la police. Même si les positions défendues par le PS avant les élections n'ont pas toutes été reprises (on at-

tend toujours le droit de vote pour les immigrés), il n'en reste pas moins que des progrès sensibles ont été réalisés sur un point touchant de près les intérêts des travailleurs français et immigrés.

L'existence d'un gouvernement et d'une majorité de gauche a incontestablement favorisé la défense des revendications sur ce thème. Et comme le notait le 30 septembre le journal "Le Matin" (proche du PS) : "Les exigences des élus peuvent demain se déplacer vers des domaines autrement plus concrets et mettre délibérément en question la politique gouvernementale, par exemple en matière budgétaire, énergétique, culturelle, etc.". A condition que les travailleurs sachent obtenir de leurs élus du PS et du PC qu'ils défendent réellement les exigences ouvrières.

Pour en revenir à la Suisse, quand donc les militants et élus socialistes, à l'instar de leurs camarades français, finiront-ils par "mettre délibérément en question" leur "politique gouvernementale, par exemple en matière budgétaire, énergétique, culturelle, etc." ? Qui s'en trouverait lésé, au fond ?

Eric Peter

La campagne se développe dans l'Etat espagnol :

Ni OTAN, ni bases US !

En automne 1981, le gouvernement de l'UCD (Union du Centre démocratique) a pu mettre en pratique son projet de contre-réforme, sans rencontrer de résistance. Sauf sur un point, celui de l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN. Le mouvement anti-OTAN, stimulé par le contexte international, est doublement important. D'abord parce qu'il signifie une nette opposition à ce que l'Etat espagnol s'intègre dans la stratégie contre-révolutionnaire de l'impérialisme. Ensuite parce que c'est la première fois, depuis des mois que se manifeste une résistance généralisée aux plans de la droite et de son gouvernement. La gauche dans son ensemble veut faire échec au projet UCD. La gauche parlementaire, toutefois, en refuse les moyens.

Bien que, comme l'a révélé un récent sondage d'opinion, près de 70 o/o des Espagnols se déclarent favorables à la tenue d'un référendum populaire sur l'entrée du pays dans l'OTAN, le gouvernement s'enferme dans un refus obstiné. A la vaste mobilisation qui se développe dans l'ensemble du pays (manifestations dans plusieurs villes, près de 100 000 personnes à Madrid, le 30 septembre dernier, etc.), il oppose des arguments légaux, tels que l'inexistence du droit de référendum dans la Constitution. Aujourd'hui, l'intégration de l'Etat espagnol au Pacte Atlantique est approuvée par l'ensemble des partis bourgeois, qui escomptent ainsi accélérer les négociations pour l'entrée de l'Espagne dans la CEE. La décision n'attend plus que l'approbation du Parlement, acquise d'avance, puisque seule la majorité simple est requise.

Unité et mobilisation pour le référendum

La perspective d'un référendum n'en est pas pour autant abandonnée. Mais pour qu'elle se réalise, l'unité et la mobilisation sont nécessaires. C'est dans ce sens que mène campagne les Commissions anti-OTAN qui se sont constituées dans les principales villes. Avec des secteurs des Commissions ouvrières,

elles ont notamment proposé à toutes les forces qui récoltaient des signatures séparément pour demander un référendum qu'elles les remettent ensemble au Parlement. Cet appel à l'unité, accueilli favorablement par les militants, n'a pas été entendu par les directions du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) et du PCE (Parti communiste espagnol).

Mais à côté de l'exigence unitaire du référendum, c'est la mobilisation qu'il s'agit de poursuivre et de développer. L'attitude des directions réformistes ne contribue pas, là non plus, à créer les meilleures conditions. Le PSOE s'est limité à une campagne de signatures pleine d'ambiguïtés et contraire à toute action massive dans la rue. Les socialistes, probables vainqueurs aux prochaines élections, ont d'ores et déjà annoncé que, s'ils étaient majoritaires, ils proposeraient un référendum pour... sortir (!) de l'OTAN et recommanderaient de voter oui. Il faut dire que le "Non à l'OTAN" de l'équipe Gonzalez est un non du bout des lèvres. Considérant simplement que le moment choisi pour l'entrée dans l'OTAN n'est pas le bon et que les contreparties sont insuffisantes, le PSOE ne conteste pas une alliance avec les Etats-Unis. Il a d'ailleurs accepté la renégociation des bases US sur territoire

espagnol. Quant au PCE, il fait preuve d'une attitude sectaire vis-à-vis des Commissions anti-OTAN et, en divers endroits, s'est refusé à des actions unitaires. Il craint une campagne dont la dynamique clairement anti-impérialiste contredit ses objectifs. Les eurocommunistes, désireux de démontrer leur distance vis-à-vis de Moscou, se veulent les meilleurs défenseurs de la nation, qui devrait rester neutre face aux grands blocs et donc se doter d'un armement moderne...

Un mouvement de résistance à la politique de l'UCD

Les réticences des directions réformistes à s'engager résolument dans cette campagne viennent aussi du fait que c'est là que s'exprime la volonté des travailleurs de résister aux plans répressifs du gouvernement et à la politique d'austérité. Bon nombre d'entre eux sont conscients que l'entrée de l'Etat espagnol dans le Pacte Atlantique ne signifierait pas autre chose que des garanties accrues pour consolider la contre-réforme. Ils savent aussi qu'une telle décision voudrait dire davantage d'austérité : d'après l'Institut international des Etudes Stratégiques sur l'OTAN, les dépenses pour la défense de l'Etat espagnol augmenteraient de 30 à 40 o/o si le pays s'intégrait au Pacte Atlantique. Et précisément, parce que dans ce mouvement se cristallise une volonté de résistance ouvrière étouffée pendant des mois par les directions de la gauche parlementaire, il faut tout mettre en oeuvre pour une victoire : en exigeant massivement le référendum, en obtenant qu'il ait lieu et en le gagnant, les travailleurs de l'Etat espagnol pourront reprendre confiance en leurs propres forces.

Eva Lamas



Début juillet, 50 000 personnes se rassemblent à Madrid pour lutter contre l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN; fin septembre, une manifestation de 100 000 personnes se déroulera, toujours à Madrid !

notes... notes... notes... notes...

BONN :

300 000 MANIFESTANTS CONTRE LES PLANS DE L'OTAN

L'Allemagne fédérale a connu la plus grande manifestation de rue de son histoire le 10 octobre. Ce succès d'une initiative clairement dirigée contre la politique gouvernementale du Parti social-démocrate (SPD) de Helmut Schmidt a provoqué des ondes de choc jusque dans les chancelleries de l'OTAN. Il n'est plus possible de nier l'impact de l'opposition aux plans bellicistes du gouvernement Reagan.

Le SPD allemand, parti de gouvernement s'est retrouvé divisé comme jamais depuis longtemps. Tandis que soixante de ses parlementaires décidaient de soutenir la manifestation, la direction du parti, appuyée sur la bureaucratie syndicale du DGB (Union syndicale allemande) la dénonça comme un engin infernal dirigé contre la coalition gouvernementale et sa politique. Il a fallu attendre le vendredi 9 pour que le chancelier Schmidt fasse une déclaration un tantinet plus conciliatrice au parlement. Schmidt s'est d'ailleurs retrouvé en opposition avec Willy Brandt, président du SPD, qui, conscient des dangers de rupture entre la jeunesse et le SPD, a fait quelques ouvertures timides au mouvement pour la paix. Tellement timides que le chanteur est-allemand Wolf Bierman a pu dire de Brandt qu'il était, en tant que politicien, "... eine ehrliche Haut ohne Knochen — une honnête peau sans squelette !"

L'ouverture de discussions le 30 novembre entre les Etats-Unis et l'URSS sur les missiles européens constituera un test important pour le mouvement. Se laissera-t-il entraîner sur la voie de la démobilisation, sur le terrain pourri de la limitation des armements et du désarmement simultané, ou continuera-t-il le combat pour le désarmement unilatéral, le refus inconditionnel du stationnement des missiles Cruise et Pershing II en Europe ? Le

SPD tentara tout, y compris une scission, du mouvement, pour modifier son cours, l'intégrer et le rendre inoffensif.

A. M.

GRÈCE :

VICTOIRE DE LA GAUCHE

Le Mouvement socialiste pan-hellénique (PASOK) d'Andreas Papandreu a donc recueilli environ 48 o/o des voix et le Parti communiste, dit de l'extérieur (pro-soviétique, KKE), 10,8 o/o, soit au total plus de 58 o/o des voix pour la gauche. C'est une grande et spectaculaire victoire sur la droite, sur le parti de la Nouvelle Démocratie de Georges Rallis. C'est une victoire qui consacre, neuf ans après la chute de la dictature militaire honnie, la revanche du mouvement ouvrier, écrasé à la suite de la guerre civile de 1944-1947.

Cette victoire intervient sur un fonds de crise : baisse des investissements, arrêt de la croissance industrielle, augmentation prodigieuse de la dette extérieure. Depuis deux ans l'inflation est de 25 o/o environ, et les salaires diminuent en termes réels. Dans l'agriculture, l'entrée de la Grèce dans la CEE (Communauté économique européenne) a entraîné l'arrêt d'une série de cultures traditionnelles provoquant une baisse du revenu des agriculteurs.

Cette victoire introduit un élément d'instabilité dans l'OTAN. Plusieurs bases américaines sont installées en Grèce pour surveiller les mouvements de l'URSS et les transports maritimes et aériens de l'OTAN. Impliquée dans le coup d'Etat militaire de 1967, puis ayant soutenu l'invasion de Chypre par la Turquie en 1974, l'OTAN est détestée par la population. Pour ces raisons, le PASOK a fait du retrait de l'OTAN l'un des thèmes importants de sa campagne électorale.

A. M.





Pologne, 1er Congrès de Solidarność :

LES TRAVAILLEURS PROGRESSENT

"Nous sommes une organisation qui concentre les caractéristiques d'un syndicat et celles d'un immense mouvement social (...). Notre syndicat — la plus large représentation des travailleurs en Pologne — veut être et sera le moteur de la renaissance nationale." C'est ainsi que Solidarité se présente dans son programme, voté après une discussion qui dura près d'un mois, va-et-vient constant entre les régions et les usines.

Le tournant autogestionnaire

L'apparition massive des conseils ouvriers depuis l'été 1981, leur centralisation au sein des coordinations régionales et les premières réunions nationales de délégués, ont considérablement modifié le paysage politique polonais. Contrairement à Solidarité, ces conseils ne pouvaient que postuler, dès leur création, à l'exercice du pouvoir dans l'entreprise. Cela d'autant plus que la production et l'approvisionnement se détérioraient rapidement. Alors que le syndicat, soucieux de préserver son indépendance, refusait d'être associé à la gestion, les conseils ont dû rapidement procéder à l'inventaire des entreprises, imposer l'ouverture des livres de comptes, puis exiger que la direction applique telle ou telle autre

de leurs décisions. Et, devant le refus, le directeur avait toutes les chances de se retrouver à la rue, le conseil prenant le droit de le licencier.

Solidarité, après quelques hésitations, s'est engagé à soutenir ce mouvement. Devant la volonté de la bureaucratie de vider les conseils de leur contenu, le syndicat s'est finalement décidé à organiser un référendum sur l'autogestion, remettant en cause la loi votée par le Parlement. Notons que les délégués ont été inondés de motions d'entreprises exigeant que le syndicat n'accepte pas de compromis sur les droits des conseils ouvriers. Et que, entre les deux sessions du congrès, les ouvriers de la plus grande entreprise du pays, le complexe sidérurgique Nowa Huta de Cracovie, se sont prononcés massivement en faveur d'un

élargissement des droits et des pouvoirs des conseils ouvriers. Qu'on en juge : sur les 86 o/o des travailleurs présents dans l'entreprise au moment du référendum, 85,5 o/o (soit 20 370) contre 3,6 o/o se sont prononcés pour la socialisation des entreprises — que le syndicat oppose à la seule étatisation qui ne change pas les rapports hiérarchiques dans l'entreprise. 91 o/o contre 1,7 o/o considèrent que c'est le conseil ouvrier qui doit gérer l'entreprise; enfin, 87 o/o contre 2,9 o/o répondent oui à la question : le conseil doit-il nommer et révoquer le directeur ?

Un Parlement de travailleurs

La réunion du premier congrès de Solidarité a été marquée par une montée des tensions en Pologne. Quelle qu'ait été la volonté des travailleurs de ne pas déranger les travaux du congrès, quelle qu'ait été la volonté des bureaucrates de ne pas se heurter aux masses pendant que celles-ci disposaient avec le congrès du moyen exceptionnel de la centralisation de leur lutte, deux pouvoirs appa-

raissent face à face. Trois jours après les piteuses explications du ministre des Finances devant le congrès, celui-ci décidait de mandater la direction nationale du syndicat pour qu'elle dirige la lutte contre les augmentations des prix et proclame une grève nationale d'avertissement dans deux semaines. En attendant que le gouvernement accepte une solution négociée, le syndicat exige le blocage des prix, et veut imposer la mise en place du contrôle social sur le programme des mesures anti-crise et sur leur réalisation.

Solidarité ne s'est pas limité à des revendications immédiates. Son programme est un programme de lutte pour une République autogérée de Pologne, ce qui est incompatible avec le monopole du pouvoir de la bureaucratie. Et Solidarité se fait le porte-drapeau de la lutte pour le pluralisme, exigeant que les lois électorales soient modifiées de telle sorte qu'elles "permettent à des personnes présentées par des organisations sociales et des groupes civiques de se porter candidats". (...)

Cyril Smuga



KANIA S'EN VA !

Kania renvoyé ! Trois mois après le Congrès du POUP, le Comité Central (CC) avoue sa faiblesse : "Le gouvernement et la direction du parti ont perdu le contact avec la société", explique R. Kucharski, premier secrétaire de l'usine automobile FSO de Varsovie. Un mineur de Katowice, K. Skwara, partisan de la manière forte, rétorque à l'adresse du Bureau Politique : "Vous disposez de l'appareil du maintien de l'ordre. Donnez l'ordre !". Une ouvrière, membre du Bureau Politique, Mme Grzyb, annonce qu'elle démissionne de Solidarność car il est "hostile au socialisme et au parti", mais avoue en même temps que le parti est "en décomposition". Kania lui-même, qui depuis des mois tente vainement de réaffirmer le "rôle dirigeant du parti", de la bureaucratie contre les revendications ouvrières, avoue : "Le manque de confiance paralyse le parti de l'intérieur et personne ne peut croire en un parti qui ne croit pas en lui-même".

Un an après les accords de Gdansk, voilà ce qui reste du "parti dirigeant" ! Rien n'illustre mieux l'impossibilité de "réformer" cet appareil bureaucratique. La proposition de Kania, reprise par d'autres membres du CC, visant à exclure du POUP un tiers de ses membres (1 million sur 3 millions !) parce qu'ils participent à Solidarność, le confirme. Le parti doit servir leurs intérêts bureaucratiques et rien d'autre. Rappelons que Husak a épuré après 1968 un demi-million du PC tchécoslovaque.

Les travailleurs polonais membres du POUP ont d'ailleurs, eux aussi, perdu toute illusion. Ils rendent leurs cartes. Le secrétaire du FSO affirme que ce ne sont pas seulement des jeunes, "mais aussi des travailleurs qui, dans les années 40, ont jeté les bases de la Pologne populaire".

Devant l'ampleur que prend cette crise, le Comité Central — comme il y a un an, comme en 1970, comme en 1956 — devait faire tomber des têtes. Jaruzelski, représentant de l'armée, remplace Kania. Mais ce n'est qu'une preuve de plus de la crise qui ronge le POUP !

Pendant ce temps, à l'opposé, le Congrès de Solidarité s'est affirmé comme un véritable "parlement ouvrier", où toutes les revendications ouvrières convergent, s'affirment et se tranchent démocratiquement. Durant tout le congrès, le journal publiait 24 heures après les procès-verbaux des débats, les motions et positions. La direction, blâmée pour sa position sur l'accord d'autogestion, a néanmoins été reconduite pour préserver l'unité du syndicat et de tous les travailleurs. Le courant pour l'autogestion s'y est affirmé avec force.

Face à la crise du parti, la naissance d'un pouvoir ouvrier réel ! Solidarité avec Solidarność !

M. Thévenaz, 20. 10. 1981

DERNIÈRE MINUTE

SOLIDARNOŚĆ NE VIENDRA PAS !

Nous apprenons que, sauf imprévu, la tournée en Suisse que devaient faire des représentants du syndicat polonais Solidarność a dû être annulée à cause des manœuvres administratives et policières de la bureaucratie polonaise.

Nous élevons une vigoureuse protestation contre cette nouvelle atteinte aux droits démocratiques les plus élémentaires des travailleurs polonais et de leur syndicat Solidarność.

pologne : vers l'autogestion ouvrière ?



meeting avec **ernest mandel**  **genève** **jeudi** **29 octobre**

(IV^{ème} INTERNATIONALE) **SALLE DU FAUBOURG** 20h.30
PARTI SOCIALISTE OUVRIER (PSO), 22 rue Saint-Léger, 1204 Genève

VIENT DE PARAÎTRE :

POLOGNE : L'EFFONDREMENT DE LA BUREAUCRATIE ?

Michal Nemeth



PARTI SOCIALISTE OUVRIER (PSO)

En vente à nos librairies LA TAUPE, 8 bis rue de la Tour, 1004 Lausanne, et 22 rue Saint-Léger, 1204 Genève.